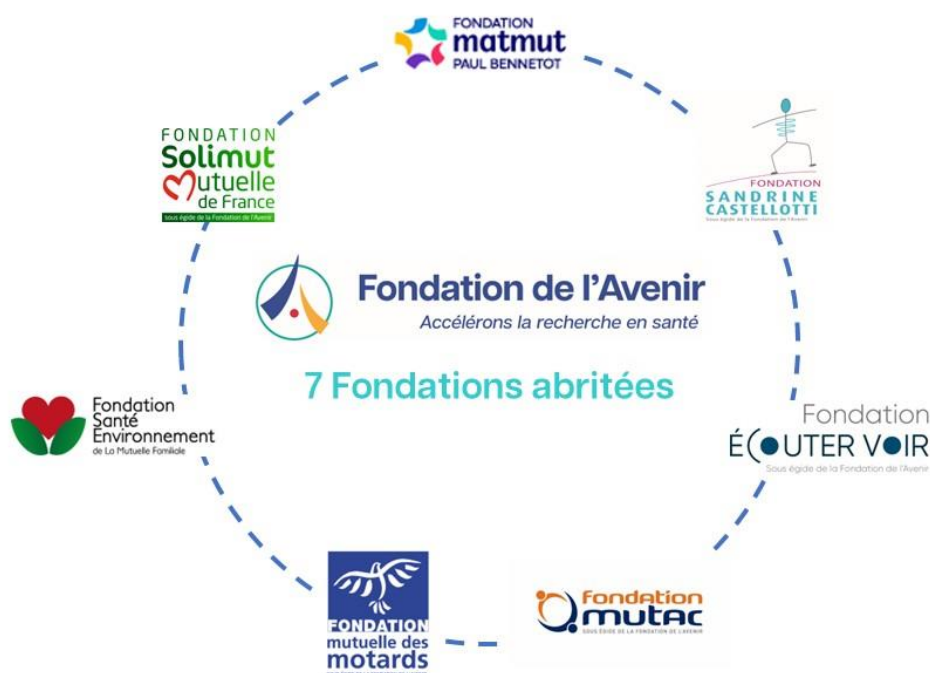




2022

Rapport spécial des fondations individualisées



Editorial



Guillaume GARDIN, et Jean-François LEMOINE, vice-présidents du directoire

Les Fondations abritées s'inscrivent dans le périmètre de la Fondation de l'Avenir, et leurs missions sociales intègrent le vaste domaine de la Recherche Médicale Appliquée.

Ce sont avant tout des partenaires avec lesquels la Fondation de l'Avenir partage ses ambitions, travaille des thématiques précises et contribue à accélérer la recherche en santé. La Fondation peut alors jouer le rôle de catalyseur pour leur permettre d'échanger avec leur environnement, avec les autres Fondations abritées.

Ainsi, lors du Congrès de la Mutualité Française, en septembre 2022, à Marseille, la Fondation de l'Avenir a offert à chacune des Fondations abritées un espace partagé pour présenter son objet social et ses concrétisations en termes d'activité. Toutes étaient présentes, toutes ont reçu beaucoup de visiteurs !

Les travaux de coordination de la Fondation abritante se traduisent également par une approche individualisée des besoins et demandes de chaque Fondation abritée. 2022 a permis d'élaborer, puis de partager le catalogue d'accompagnement de la Fondation de l'Avenir à destination des mécènes et fondateurs de Fondations abritées. 2023 en connaîtra les premières applications.

Après deux années difficiles pour les Français, où les Fondations abritées n'ont eu de cesse de réaffirmer leur engagement vis-à-vis de l'intérêt général, leurs missions sociales ont, en 2022, retrouvé leur niveau d'activité habituelle. Chacune en fonction de ses objectifs et de ses moyens, mais toutes en augmentant leurs emplois en missions sociales, leur budget cumulé passant de 805 K€ en 2021 à 1 195 K€ en 2022, soit + 48%. Et leurs budgets 2023 devraient encore largement affermir cette tendance.

Un engagement confirmé, une envie de toujours faire plus au service de tous, un soutien indéfectible à la recherche en santé !

- S O M M A I R E -

Les faits marquants des Fondations abritées	5
Fondation Matmut - Paul Bennetot.....	7
Fondation Sandrine Castellotti	24
Fondation ECOUTER VOIR.....	32
Fondation MUTAC	42
Fondation Mutuelle des Motards	49
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale.....	54
Fondation Solimut Mutuelle de France.....	63

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations ou associations relais pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Depuis 1992, la Fondation de l'Avenir, d'initiative mutualiste, offre la possibilité aux acteurs de l'environnement de l'économie sociale et solidaire de créer leur propre fondation.

Son modèle de Fondation abritée permet aux partenaires de porter un projet en bénéficiant du savoir-faire de la Fondation de l'Avenir et de toutes les possibilités de la reconnaissance d'utilité publique (ce que permet moins le statut de fondation d'entreprise ou celui de fonds de dotation par exemple).

Le projet de la Fondation abritée doit s'inscrire dans l'objet de la Fondation de l'Avenir. Les projets recevables sont prioritairement des projets dont l'objet est suffisamment singulier pour se différencier des Fondations déjà existantes et pour ne pas créer de confusion avec l'activité en propre de la Fondation de l'Avenir.

C'est la cohérence d'ensemble et la complémentarité d'intervention au nom de l'intérêt général et de l'utilité sociale qui spécifie le projet global de la Fondation de l'Avenir, dans lequel elle souhaite associer ses Fondations abritées.

Au 1^{er} janvier 2022, la Fondation de l'Avenir abritait :

La Fondation Matmut Paul Bennetot ;
La Fondation Sandrine Castellotti ;
La Fondation Ecouter Voir ;
La Fondation MUTAC ;
La Fondation Mutuelle des Motards ;
La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale ;
La Fondation Solimut Mutuelle de France.

LES FAITS MARQUANTS DES FONDATIONS ABRITEES

Fondation Matmut Paul Bennetot

La Fondation Matmut Paul Bennetot inscrit son action dans la durée

La Fondation Matmut Paul Bennetot a lancé son 15ème appel à projets « Traumatologie et dépendances », en y ajoutant de manière plus explicite les maladies chroniques, tel que souhaité avec l'intégration de la Mutuelle Ociane Matmut comme membre fondateur.

La Fondation a complété les champs d'expertise au sein de son comité scientifique en nommant Willy ALLEGRE, ingénieur spécialisé dans les assistances technologiques du Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape, à compter du 14 mars 2022.

Fondation Sandrine Castellotti

Journée mondiale de la Santé Mentale, 10 octobre 2022 : « TCA et TSA : des troubles associés sous évalués »

Ce colloque a été organisé par la Fondation Sandrine Castellotti et la FFAB (Fédération Française Anorexie Boulimie), en partenariat avec la Fondation de l'Avenir, la Maison des Familles et de la parentalité de Saint-Maur-des-Fossés. Si la comorbidité TCA-TSA est bien connue et évaluée dans les pays anglo-saxons, en France, elle n'en est qu'à l'état de balbutiements. Or, elle serait existante dans au moins 10% des cas d'anorexie mentale, et peut-être plus de 20 à 30% des cas d'anorexie mentale précoce. Cette association non évaluée entraîne des malentendus dans les causes psychologiques du TCA d'où un contre-sens dans les soins pouvant conduire à des psycho-traumatismes, ce qui peut être la cause d'une perte de chances de rétablissement pour les patients.

Fondation Ecouter Voir

En faveur d'un meilleur accès à la santé auditive, la Fondation Ecouter Voir a remis son 2^{ème} Grand Prix Audition

Le Grand Prix est un concours qui s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année des 9 écoles d'audioprothèse françaises. L'objectif du grand prix est de mettre en lumière les idées qui renouvelleront demain la conception des centres audio en proposant une organisation innovante et prospective de la prise en charge des patients. Il entend attirer l'attention des étudiants sur l'évolution des pratiques de leur futur métier.

Le Grand Prix 2022 avait pour thématique : « Le suivi des patients en centre d'audition à l'heure du 100% santé ».

Fondation MUTAC

Baromètre Idées Reçues sur les personnes âgées

1^{er} Baromètre des Idées Reçues sur les personnes Agées (BIRA) en 2022, ce baromètre vise à dresser un bilan des idées reçues sur les personnes âgées. Cet outil met en lumière les perceptions des Français sur les personnes âgées, l'objectif : changer notre regard sur les aînés, briser les idées reçues et concrétiser dans de multiples formats et occasions les liens intergénérationnels et le rôle social des aînés.

Fondation Mutuelle des Motards

Participation au Colloque COSMOS & Remise des Prix Chercher notre route 2019 & 2020.

La remise des Prix a eu lieu lors du Colloque COSMOS (CONnaissances Scientifiques pour les MOTocycleS), en octobre 2022, organisé par l'Université Gustave Eiffel, avec laquelle la Fondation a déjà travaillé. Cet espace de visibilité a permis à la Fondation Mutuelle des Motards de présenter ses axes de travail et ses dispositifs de soutien à de la communauté de chercheurs s'intéressant aux deux-roues motorisés.

Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

5 ans de la Fondation Santé Environnement

Le 22 novembre se sont tenus les 5 ans de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale. Cet événement a été l'occasion de réunir représentants du membre fondateur, chercheurs soutenus, représentants de la Fondation de l'Avenir et de souligner l'importance de comprendre la santé environnementale face aux enjeux, notamment sanitaires, de la société. Enjeux de santé chers aux valeurs mutualistes.

Fondation Solimut Mutuelle de France

Continuité des soins pour les exilés ukrainiens en région lyonnaise, bourse en partenariat avec la Fondation Croix-Rouge française

Une convention de partenariat a été mise en place entre la Fondation Croix-Rouge Française et la Fondation Solimut Mutuelle de France considérant leurs convictions communes quant au rôle fondamental de la recherche dans la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables. Le projet de recherche, soutenu dans le cadre d'une bourse, vise en particulier à comprendre dans quelle mesure les problématiques de santé des exilés ukrainiens se distinguent, à leur arrivée en France, de celles des migrants issus d'autres zones en crise (Syriens, Afghans, Erythréens, etc.).

La Fondation Matmut Paul Bennetot a été créée par le Groupe Matmut, sous égide de la Fondation de l'Avenir, le 4 juillet 2006. Elle a vocation à soutenir et développer la recherche et l'innovation en lien avec la traumatologie, les maladies chroniques et la dépendance due une maladie progressive et irréversible.

L'année 2022 a vu la Fondation Matmut Paul Bennetot évoluer de plusieurs manières :

- La Fondation Matmut Paul Bennetot a lancé son 15ème appel à projets « Traumatologie et dépendances », en y ajoutant de manière plus explicite les maladies chroniques, tel que souhaité avec l'intégration de la Mutuelle Ociane Matmut comme membre fondateur ;
- Avec la SOFCOT, la SOFMER, la SFMES et l'ANFE, la Fondation Matmut Paul Bennetot est associée à quatre sociétés savantes. Il était envisagé que les partenariats se concrétisent par des Prix. En 2022, seule la SFMES a sollicité officiellement la FMPB pour une remise de Prix. Après plusieurs réunions d'échanges, le format de Bourse est plébiscité pour les années à venir, afin de soutenir les jeunes chercheurs ;
- Le MicroDon des salariés de la Matmut en faveur de la Fondation Matmut Paul Bennetot mis en place depuis 2018, a fait l'objet d'une vidéo de valorisation : « PREDICT4ALL, Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer », porté par le CHU Bordeaux et le CMRFF de Kerpape.

INSTANCES

Au 1^{er} janvier 2022, la Fondation Matmut Paul Bennetot est administrée par un comité de gestion présidé par Christophe BOURRET.

Membres

Monsieur Christophe **BOURRET**

Président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Gérard **BOURRET**

Vice-président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Michel **LENORMAND**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Madame Sylvie **ESKINAZI**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Nicolas **GOMART**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Dominique **LETOURNEAU**

Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Monsieur Thierry **MASSON**

Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Madame Stéphanie **BOUTIN**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Docteur Valérie **FOURNEYRON**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteur Jean-Paul **WIELICZKO**

Membre au titre de personne qualifiée

Madame Marion **LELOUVIER**

Membre de droit, Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invitée avec voix consultative

Docteur Martine **GAYRAUD**

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2022.

Le comité de gestion s'appuie sur l'expertise scientifique de son comité scientifique présidé par le docteur Martine GAYRAUD, et composé au 1^{er} janvier 2022 de :

Docteur Martine **GAYRAUD**

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot

Médecin-responsable du département de médecine interne – Institut Mutualiste Montsouris (PARIS)

Professeur Charles **FATTAL**

Médecin-chef d'établissement - CRF La Châtaigneraie, MENU COURT

Docteur Astrid **CHEVANCE**

Psychiatre, doctorante en épidémiologie, Université de Paris

Madame Morgane **LE GAL**

Infirmière cadre de santé, responsable pédagogique, ESM Créteil

Monsieur Ross **PARRY**

Maître de conférences STAPS, Centre de Recherche sur le Sport et le Mouvement (CeSRM), Université Paris Nanterre

Madame Margot **SALOMON**

Ergothérapeute – Clinique de Champigny, CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Professeur Nicolas **WEISS**

Neurologue praticien hospitalier, maître de conférences des universités – Hôpital la Pitié-Salpêtrière, PARIS

Docteur Guillaume-Anthony **ODRI**

Chirurgie Orthopédique et Traumatologie, Hôpital Lariboisière, PARIS

Docteur Fatoumata **TALL**

Médecin spécialisé en gériatrie, Hôpital Rothschild, AP-HP, PARIS

Et, à partir du 14 mars 2022 :

Monsieur Willy **ALLEGRE**

Ingénieur spécialisé dans les assistances technologiques, Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape

Le comité scientifique s'est réuni trois fois sur l'exercice 2022.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

La Fondation Matmut Paul Bennetot dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs.

En 2022, la Fondation s'est mobilisée sur :

- 4 programmes : recherches menées sur plusieurs sites et/ou années
- 21 projets : recherches menées localement ou sur une courte plus durée pour l'amorce de travaux de recherche. Chaque année, un appel à projets est proposé et le financement de ces recherches s'effectue ensuite sur présentation de factures.
- 1 bourse
- 3 prix/récompenses de travaux

Programmes

En 2022, quatre programmes soutenus par la Fondation Matmut Paul Bennetot étaient en cours.

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2021	Capacité physique des collégiens français, évaluation et effets d'un entraînement physique individualisé	Pr	CARRE	François	CHU	Rennes
2020	Observatoire électronique centralisant les accidents liés aux engins de déplacement personnel motorisés	Dr	MASMOUDI	Rafik	Hôpital Georges Pompidou	Paris
2017	Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine	Pr	VEBER	Benoit	Faculté de médecine	Rouen
2016	"Observatoire et cohorte des AVC" - Normandy Stroke	Pr	TOUZE	Emmanuel	Laboratoire Cycleron - CHU	Caen

Focus sur 3 programmes (en cours ou clos en 2022) :

« Capacité physique des collégiens français, évaluation et effets d'un entraînement physique individualisé », Professeur François CARRÉ, cardiologue, service Médecine du Sport, exerçant au Centre Hospitalo-Universitaire de Rennes

Face aux données de plus en plus alarmantes sur les méfaits de la sédentarité et de l'inactivité physique sur la santé et le bien-être, le collectif « Pour une France en forme », représenté par le Pr CARRE, a décidé de mener une étude inédite auprès de collégiens français. L'objectif de cette étude, financée majoritairement par la Fondation Matmut Paul Bennetot, est notamment d'évaluer l'efficacité d'un programme d'activité physique individuellement adaptée, de courte durée, sur le niveau de capacité physique de ces collégiens. L'objectif serait d'inverser la courbe relative au capital santé des jeunes, qui se dégrade depuis 50 ans.

Cette étude a été réalisée entre septembre et novembre 2022, chez plus de 6 000 collégiens de 10 à 12 ans. Une vidéo, tournée dans un établissement scolaire à Dol de Bretagne, témoigne, grâce aux

différents entretiens réalisés avec le cardiologue François CARRE, l'équipe pédagogique, le président de la Fondation Christophe BOURRET et la Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques Amélie OUDEA-CASTERA, tout l'intérêt de cette étude. Celle-ci a également bénéficié du soutien de la Fédération Française de Cardiologie et du Ministère des sports ; Paris 2024 s'y est aussi associé. La vidéo est disponible ici : https://www.youtube.com/watch?v=EPSZZtd7Q_Y
Les premiers résultats confirment la dégradation de la capacité physique des collégiens depuis 35 ans et montrent qu'il est possible d'inverser rapidement cette courbe, en incluant une activité physique individualisée de courte durée, notamment dans les cours d'éducation physique habituels au collège.

« Observatoire et cohorte des accidents vasculaires cérébraux AVC - Normandy Stroke », Pr Emmanuel TOUZE, Laboratoire Cyceron - CHU Caen (Présentation lors du Comité de gestion de mars 2022)

L'accident vasculaire cérébral (AVC), est une maladie qui peut être considérée comme chronique. En France, le taux de survie à un mois de l'AVC est de 80-90%. Cependant, au moins 50% des survivants conservent un handicap sévère et presque tous ont besoin d'une prise en charge de longue durée. Beaucoup de patients gardent des troubles plus subtils, mais aussi invalidants (troubles de la concentration ou de l'équilibre, fatigue, dépression...).

Aussi, pour mieux suivre ces populations et expérimenter de nouvelles solutions d'accompagnement, l'Inserm a décidé de créer un observatoire des AVC, en partenariat avec la région Caen-Normandie Métropole, le CHU Caen Normandie et la Fondation Matmut Paul Bennetot. Il s'agit de répertorier de façon systématique dans un registre le parcours de soins des patients depuis leur AVC et pendant au moins 6 ans après l'accident, afin de disposer d'une évaluation à long terme des répercussions de l'accident vasculaire cérébral (handicap, fonctions cognitives, qualité de vie aussi bien chez les patients que chez les aidants). Cette évaluation, constituée notamment d'entretiens et de bilans devrait fournir des données essentielles à l'amélioration de la prise en charge des patients (soins aigus et chroniques) et à la planification de la prévention. Les premiers résultats de ces travaux sont attendus au premier semestre 2024.

« Construction et validation d'un score diagnostique fonctionnel dans la rupture du Ligament Croisé Antérieur du genou en période post-traumatique immédiate (LCAE) », Pr François-Xavier GUNEPIN, Clinique Mutualiste de Lorient (Présentation lors du Comité de gestion de juin 2022)

Les traumatismes du genou sont en constante augmentation, parallèlement au développement de la pratique sportive dans la population générale. Le diagnostic d'une rupture du ligament croisé antérieur peut être affirmé par l'examen clinique avec une sensibilité de 94,5%. Ce niveau de performance est obtenu par des mains expertes, alors que la prise en charge initiale est rarement assurée par des spécialistes. Le contexte de l'urgence ne favorise pas la manipulation de l'articulation traumatisée.

Actuellement, la crainte d'un diagnostic initial imparfait rend le recours à l'IRM quasi systématique, avec comme effets adverses d'encombrer le parc IRM de demandes parfois inutiles. Dans la vie courante, le diagnostic après traumatisme du genou dans un contexte d'urgence reste donc complexe. Le diagnostic de lésion du LCA ne serait posé qu'entre 10 à 25% des cas lors de la consultation initiale. L'objectif de cette étude a été de construire et valider un score fonctionnel de dépistage clinique des ruptures du LCA du genou en période post-traumatique immédiate. Ce score a été bâti sur un interrogatoire, mené de manière précoce par tout type de médecin, dans l'optique d'améliorer le dépistage des entorses du LCA. Le critère d'analyse de performance de ce score était la confrontation aux résultats de l'IRM.

Ce nouveau score, permettant une amélioration sensible du diagnostic initial, peut donc s'appliquer à tous les patients présentant un traumatisme aigu du genou afin d'orienter le diagnostic (rupture du LCA ou non) et la prise en charge (IRM et/ou consultation spécialisée précoce). Il est maintenant sur une application mobile « SFA – Test du genou » en cours d'optimisation et est aujourd'hui destiné aux médecins en charge de la gestion en première ligne de la traumatologie : médecins urgentistes,

médecins du sport, médecins généralistes et internes de toutes spécialités pouvant être amenés à prendre en charge la traumatologie dans les services d'accueil des urgences.

Projets

16 projets sont toujours en cours d'exécution en 2022. Les périmètres et le calendrier de l'appel à projets 2022 'Traumatologie, dépendance et prise en charge de la maladie chronique' ayant évolué, la sélection des projets n'a eu lieu qu'en novembre 2022. Ainsi, 5 nouveaux projets devraient démarrer au cours du premier trimestre 2023 (3 projets sont lauréats, 2 en attente de compléments d'information).

Liste des projets en cours en 2022 ou débutant en 2023

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2016	RESYSSTE "Rééducation de l'Epaule précoce et SYStématique dans les suites d'un Evidement ganglionnaire cervical"	Dr	ESPITALIER	Florent	CHU	Nantes
2017	Etude des capacités d'apprentissage des patients amnésiques au travers de deux nouvelles approches	Dr	QUINETTE	Peggy	INSERM	Caen
2017	Evaluation et rééducation de la cognition sociale chez des personnes traumatisées crâniennes	Dr	VALLAT AZOUVI	Claire	Hôpital Raymond Poincaré	Garches
2018	Améliorer la perception tactile de la lèvre chez des patients AVC grâce à une stimulation somatosensorielle répétée (SSR)	Dr	FARNE	Alessandro	Centre de Recherche en Neurosciences	Lyon
2018	Rôle du dysfonctionnement dopaminergique dans le ralentissement psychomoteur de la dépression pharmaco résistante	Pr	WELTER	Marie-Laure	CHU	Rouen
2019	Les commotions cérébrales dans le Rugby : étude de la récupération en imagerie cérébrale	Dr	BRAUGE	David	CHU	Toulouse
2019	Analyse cinématique de l'épaule après transfert musculaire pour séquelles de paralysie néonatale du plexus brachial	Pr	FITOUSSI	Franck	Hôpital Trousseau	Paris
2019	Effet de l'amélioration de la pression artérielle sur la	Dr	CLAVIER	Thomas	CHU	Rouen

	mortalité et les séquelles neurologiques des patients avec lésions du crâne et/ou du rachis					
2020	Dépistage précoce par échographie des paraostéoarthropathies après traumatisme neurologique sévère dans un service de rééducation post réanimation (POHER II)	Dr	PAQUEREAU	Julie	Hôpital Raymond Poincaré	Paris
2020	Etude à 1 an du taux de fusion intra-corporéale par arthrodèse transforaminale (TLIF) après utilisation du substitut osseux Orthoss	Mr	POIRIER	Louis	CHU	Poitiers
2021	Apport de l'oculométrie et de la pupillométrie dans la prise en charge des patients présentant des troubles de la conscience persistante : Développement d'une nouvelle interface de communication et d'évaluation neuropsychologique	Pr	NACCACHE	Lionel	Hôpital Pitié Salpêtrière	Paris
2021	TRAUMA-COV : Dépistage et proposition thérapeutique des troubles post traumatiques séquellaires dans les suites d'un Covid-19 grave chez les sujets jeunes	Dr	HINGRAY	Coraline	CHRU	Nancy
2021	Rééducation par la marche assistée (exosquelette) chez des patients porteurs d'une syringomyélie et présentant un déficit moteur	Dr	MORAR	Silvia	Hôpital Kremlin Bicêtre	Paris
2021	Une étude comparative de l'emploi des nouvelles technologies sur l'efficacité des protocoles de réadaptation	Dr	DEVANNE	Maxime	Institut IRIMAS	Mulhouse

2021	Propranolol en prévention secondaire précoce du trouble de stress post-traumatique chez des femmes victimes de violences sexuelles : essai pilote monocentrique randomisé contre placebo (PPRESVISE)	Pr	EL-HAGE	Wissam	CHRU	Tours
2021	Co-Aidance	Mme	MAZET-ROSSIGNOL	Delphine	VYV 3 Pays de la Loire	Nantes
2022	Signatures électrophysiologiques multidimensionnelles des dysfonctions cognitives liées au delirium en réanimation	Dr	BUFFIERES	William	CHU	Toulouse
2022	Evaluation de l'impact de faible dose de kétamine sur la douleur aigue et chronique des patients traumatisés	Dr	DUCLOS	Gary	Hôpital Nord	Marseille
2022	Mesure de l'état de santé et de l'expérience des soins rapportés par les patients après prise en charge en réanimation pour un état de mal épileptique de l'adulte – Etude POSEIDON 2	Mme	JACQ	Gwenaëlle	Centre Hospitalier	Versailles
2022	Réorganisations cérébrales induites par une lésion de la moelle épinière : évaluations multimodales des fonctions sensitivo-motrices et cognitivo-comportementale (sous réserve)	Dr	POULEN	Gaëtan	CHU	Montpellier
2022	Évaluation de l'Immobilisation par résine classique versus orthèse sur mesure imprimées en 3D en traumatologie - I3D (sous réserve)	Dr	PRIGENT	Gurvan	CHU	Brest

Prédiction de mots tolérants aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer, Dr Véronique TSIMBA, Centre mutualiste de rééducation de Kerpape, Ploemeur – [lien vidéo](#)

La saisie de texte sur l'outil informatique est incontournable dans notre vie quotidienne, sociale, scolaire et professionnelle. Pour les personnes souffrant de troubles du langage, les erreurs orthographiques peuvent être un réel handicap dans la communication avec autrui.

Différentes solutions logicielles existent pour faciliter la production écrite mais elles présentent un certain coût financier et demandent un apprentissage conséquent avant utilisation qui limite leur usage.

L'objectif du projet PREDICT4ALL a été dès l'origine de développer un module de prédiction de mots gratuit qui tolère et corrige les différentes erreurs orthographiques. Destiné à tout type d'utilisateur, ce projet a été toutefois l'occasion d'une évaluation clinique auprès de personnes dysorthographiques et paralysés cérébraux répartis les deux centres de rééducation de Kerpape et de Garches. Il est aujourd'hui intégré dans LifeCompanion, un assistant numérique sur-mesure, gratuit et open-source, pour l'aide à la communication et l'accès au numérique en particulier pour les publics avec des déficiences motrices, sensorielles (visuelles et auditives), mentales, cognitives, avec polyhandicaps, handicaps rares...

Plus d'information : <https://lifecompanionaac.org/categories/projects/predict-4-all>

Commotions cérébrales dans le rugby : étude pilote de la récupération neuronale en imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf), Dr David BRAUGE, neurochirurgien, CHU Toulouse

La commotion cérébrale du sportif est une affection qui peut être dramatique à court terme avec des séquelles au long cours. L'origine des troubles post-impact est mal connue et le délai nécessaire à la récupération du cerveau traumatisé reste difficile à déterminer. En suivant des sportifs commotionnés pendant 3 mois et en les comparant à un groupe contrôle, l'objectif de l'étude est de déterminer si des bilans neuropsychologiques et des examens spécifiques en neuroimagerie par IRM peuvent aider au diagnostic de commotion et servir de marqueurs de suivi de la récupération du cerveau. Cette étude permettra de mieux préciser les durées nécessaires à la récupération des joueurs avant retour au sport. En réponse à l'objectif principal, les résultats montrent que des anomalies de la connectivité fonctionnelle sont présentes en phase aigüe de la commotion cérébrale (comparaisons intergroupes à V1) et persistent malgré la disparition des symptômes cliniques (comparaisons intergroupes à V2). Ces résultats sont en faveur de dynamiques distinctes de récupération entre les versants clinique et neuronal.

La force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers. Dr Pascal EDOUARD, CHU Saint-Etienne – [lien vidéo](#)

Les muscles ischio-jambiers situés à l'arrière de la cuisse jouent un rôle majeur pour permettre à un athlète d'accélérer lorsqu'il court. Pourtant, la blessure de ces muscles est fréquente dans les sports impliquant de hautes vitesses de course. Avant même qu'ils ne se blessent, les muscles ischio-jambiers sont parfois déjà affaiblis. Cette diminution de force peut-être indirectement détectée lors de l'analyse de production de force au sol au cours d'un sprint.

L'objectif de cette étude était de déterminer les variations de production de force en sprint au cours d'une saison dans une population de sprinter. A l'échelle de ce groupe, les résultats montrent qu'il n'y a pas d'effet du temps sur les paramètres évalués. A l'échelle individuelle, l'évolution de la production de force est différente de celle du groupe et est supérieure au changement minimum détectable pour certains sujets.

Doser la néoptérine après une fracture du col fémoral chez le patient âgé, un moyen de prédire son devenir pour améliorer sa prise en charge ? Dr Hélène VALLET, Hôpital Saint Antoine, Paris – [lien vidéo](#)

La fracture du col fémoral est fréquente en gériatrie et entraîne bien souvent le décès ou la perte d'autonomie. A l'heure actuelle, rien ne permet d'identifier les patients pour lesquels la fracture va entraîner une évolution défavorable. Cette étude souhaite mettre en évidence un marqueur sanguin, facile à doser à l'arrivée aux urgences, qui puisse prédire le devenir du patient fracturé. En effet, cela pourrait aider les médecins à identifier les patients âgés « à risque » afin d'améliorer leur prise en charge et leur pronostic à plus long terme.

L'étude du vieillissement du système immunitaire, est un domaine de recherche en plein essor. L'amélioration de nos connaissances sur les changements cellulaires et moléculaires qui sous-tendent le déclin de la fonction immunitaire avec l'âge est le principal objectif du projet.

Ainsi, le suivi de patients souffrant de fracture de la hanche a montré que les niveaux d'une molécule inflammatoire (la néoptérine) étaient prédictifs du devenir clinique du patient (à la fois pour la survie mais aussi pour l'autonomie fonctionnelle). L'impact de cette inflammation sera donc à confirmer dans un second protocole dédié, afin de valider son aspect pronostique de mauvais décours clinique. Les travaux visent à appréhender les mécanismes mis en jeu lors de réponse immunitaire inflammatoire pathologique chez les personnes âgées et ainsi identifier des cibles thérapeutiques de résilience et promouvoir un vieillissement en bonne santé.

Simulation comportementale à l'annonce du handicap en traumatologie médullaire avec utilisation d'une station vidéo mobile, Dr Philippe GRISE, chirurgien, CHU Rouen

L'objectif est d'optimiser la formation des médecins en centre de rééducation pour l'annonce d'un handicap de l'appareil locomoteur et urinaire secondaire à un traumatisme médullaire, grâce à un outil pédagogique et innovant. L'annonce est un temps difficile mais important pour le patient pour affronter son handicap et s'adapter de façon constructive. La simulation comportementale permet un apprentissage réaliste lors d'un scénario avec un patient simulé. L'étude sera réalisée au MTC de Rouen et dans 3 centres de rééducation (Kerpape, Le Normandy, Les Herbiers), comportant l'élaboration des scénarios, la mise en situation avec des médecins volontaires, la station vidéo étant déplacée.

La mise en situation a montré que l'objectif d'apprentissage d'une consultation d'annonce du handicap d'un blessé médullaire traumatique pouvait être réalisé au travers de seulement deux scénarios et en utilisant un matériel vidéo adapté.

Rééducation par la marche assistée (exosquelette) chez des patients porteurs d'une syringomyélie et présentant un déficit moteur. Dr Sylvia MORAR, Hôpital du Kremlin-Bicêtre, APHP

Les patients porteurs d'une syringomyélie présentent le plus souvent et essentiellement des douleurs neuropathiques associées ou non à un déficit moteur (à type de paraplégie ou tétraplégie), ou des troubles ataxiques empêchant la marche.

La sévérité de la maladie réside essentiellement dans l'importance des douleurs et du handicap moteur. C'est pourquoi, il est présumé que des séances de marche assistées par exosquelette pourraient améliorer ces douleurs rebelles au traitement médical et ainsi éviter l'apparition ou l'aggravation d'un déficit moteur associé. Par conséquent, la découverte de nouveaux traitements qui peuvent soulager la douleur et la spasticité neuropathiques sans effets secondaires majeurs, répond à un réel besoin.

Sera également étudiée l'amélioration des troubles vésico-sphinctériens, à l'aide d'un bilan urodynamique (BUD) réalisé en début de protocole et à la fin du programme de séances de marche assistée (appréciation de la sensibilité et de la motricité vésicale ; recherche d'une hyperactivité du détrusor ou au contraire d'une hypoactivité ; analyse des performances sphinctériennes).

La Formation des kinésithérapeutes à l'exosquelette et au protocole de recherche biomédical a eu lieu et le screening des patients est en cours.

Bourse

Bourse au profit de l'A.R.E.A, Accueil et Rencontre de l'Enfant et de l'Adolescent, association à but non lucratif, en présence du Dr Marion ROBIN, psychiatre à l'IMM.

Au sein d'une résidence d'artiste dans le service de pédo-psychiatrie de l'IMM, Benjamin HAMEURY réalise des ateliers autour de l'image auprès des patients adolescents, sur différentes périodes.

À travers des activités retraçant les étapes successives de la création cinématographique (de l'écriture au montage), les jeunes élaborent des idées qui se concrétiseront par le tournage et le montage d'un film. Enfin, un temps de projection est organisé en présence de l'équipe soignante, suivi d'un temps de discussion et de retour sur l'expérience.

Le projet de résidence d'artiste d'un cinéaste en pédopsychiatrie à Montsouris a été élaboré par les équipes en 2019. Ce projet a pu être repris en février 2022 avec Benjamin HAMEURY, permettant aux jeunes patients hospitalisés une médiation thérapeutique différente de celles proposées habituellement dans le service grâce à un cinéaste, intervenant extérieur.

5 sessions ont eu lieu en 2022, dont certaines ont permis des échanges entre l'unité de crise et l'unité d'hospitalisation. Ces ateliers participent à des moments de partage, d'ouverture et d'apaisement pour les patients et les équipes.

Prix

Dans la continuité de son action spécifique avec les sociétés savantes, la Fondation Matmut Paul Bennetot a remis trois Prix en 2022 dans le cadre de son partenariat avec la SFMES – Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport

Prix du jeune chercheur

A Marion REMILLY

Association entre les traits de personnalité et l'addiction au sport chez les sportifs ultra-endurants

Prix de la meilleure communication orale

A Julia FACIONE

Accompagner la reprise de la course à pied des personnes amputées de membre inférieur : création d'un programme de rééducation spécifique pour apprendre à courir avec une lame

Prix de la meilleure communication affichée

A Charles EVRARD

Evaluation des volumes pulmonaires mobilisables par spirométrie en position assise et en décubitus dorsal au repos puis après respiration glossopharyngée.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

La mise à jour du site www.fondationmatmutpaulbennetot.org s'est poursuivie en 2022. Il référence plus de 90 projets soutenus depuis sa création, et devient progressivement un centre de ressources et de diffusion des actualités de la Fondation.

Par ailleurs, l'activité de la Fondation Matmut Paul Bennetot a généré plusieurs valorisations scientifiques.

Chercheur	Titre communication	Organisateur/Lieu/date
Romain Schneckenburger, Marion Boulanger, Marguerite Watrin, Gwendoline Le Du, Rémy Morello, Emmanuel Touzé	Incidence and outcomes of acute cerebrovascular events: methodology of the population-based Normandy Stroke Study	Neuroepidemiology. 2022 Jul 12.
François-Xavier Gunepin, Nicolas Graveleau Et les membres du Symposium LCA Trauma-Score 2020	SFA – test du Genou	Congrès SFA, Genève, décembre 2021
François-Xavier Gunepin	Consensus statement on data to be entered in the ACL tear registry: SFA-DataLake	Orthop Traumatol Surg Res. 2022 Dec
François-Xavier Gunepin	The SFA datalake platform and anterior cruciate ligament tear registry of the French Society of Arthroscopy (SFA): Rationale, statutes and plans	Orthop Traumatol Surg Res. 2022 Dec

Dans le cadre des missions confiées au comité éditorial, les activités de la Fondation Matmut Paul Bennetot ont aussi été relayées via les canaux de communications du membre fondateur ainsi que ceux de la Fondation de l'Avenir, abritante :

- Sur le réseau social interne de la Matmut
- Sur les comptes Twitter de la Matmut
- Dans les dossiers des réunions régionales des délégués des sociétaires
- Dans les lettres d'informations digitales de la Fondation de l'Avenir et sur ses réseaux sociaux

Evénementiels

Les Essais du Cœur, le 27 mai 2022

Pour la 4ème année consécutive, le club du Castres Olympique, la Matmut et leurs supporters ont maintenu leur engagement pour la recherche médicale appliquée en soutenant la Fondation Matmut Paul Bennetot dans le cadre de l'opération des « Essais du cœur ».

Cette opération consiste à reverser 100 € pour la Fondation Matmut Paul Bennetot à chaque essai inscrit par le Castres Olympique durant la saison régulière. Ces sommes sont par ailleurs bonifiées (X2 voire X4) lors de certaines rencontres et en fonction de la mobilisation des supporters sur les réseaux sociaux.

La somme de 10 000 € a cette année été remise par Jérémie JOVER, directeur des Ventes Matmut, en présence de Nicolas LLOPART, président de la Mutualité Tarnaise et délégué territorial de la Fondation de l'Avenir, et de Matthias ROLLAND, directeur délégué du Castres Olympique, au docteur David

BRAUGE (neurochirurgien au CHU de Toulouse) pour soutenir ses travaux autour des commotions cérébrales dans le rugby. Ces travaux permettent de mieux préciser la durée nécessaire à la récupération des joueurs avant leur retour sur le terrain.

Les vidéos de promotion des projets

- Projet Predict4All, soutenu par les salariés du groupe Matmut dans la cadre du MicroDon

Afin d'illustrer leur collaboration et la mise en pratique de l'outil, les équipes du Centre Mutualiste de Kerpape et de l'Hôpital Raymond-Poincaré – APHP, ont réalisé cette vidéo :

<https://www.fondationmatmutpaulbennetot.org/actualites/projets/predict4all-prediction-de-mots-tolerante-aux-erreurs-orthographiques-travailler-ecrire-communiquer/>



- Projet du docteur Hélène VALLET



L'interview vidéo est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=6l6T2H6HP2M&t=2s>

Les cérémonies de remise des Prix :

Une date en 2022 :

- La remise des Prix SFMES 2022 a été effectuée le 16 septembre 2022, en présence du docteur Valérie FOURNEYRON, membre du comité de gestion de la Fondation Matmut Paul Bennetot en tant que personne qualifiée, lors du Congrès SFMES à Nancy.

Le congrès de la Mutualité Français à Marseille, du 7 au 9 septembre 2022

Le 43ème Congrès de la Mutualité Française s'est tenu à Marseille sous le signe des **territoires d'engagements pour l'entraide et les solidarités**. L'accent a été mis cette année sur la **recherche de solutions innovantes pour répondre aux enjeux majeurs du secteur de la santé**, particulièrement concerné par la transformation du système sanitaire et social en France : la protection sociale et l'environnement, tous les âges de la vie, l'accès à la santé pour tous, la transformation numérique. La Fondation Matmut Paul Bennetot y était présente, réunie avec la Fondation de l'Avenir et ses autres Fondations abritées sur un même stand pour l'événement. A cette occasion, la Fondation Matmut Paul Bennetot disposait d'un banner synthétisant ses missions et son objectif.

RESSOURCES

Générosité publique

La générosité publique correspond à l'arrondi sur salaire (Microdon) des collaborateurs de la Matmut. Le montant des fonds collectés s'élève à 5 892 € en 2022.

Mécénat

La dotation annuelle du membre fondateur s'élève à 500 000 €

Un vote = 1 €

Outre la subvention annuelle apportée par le membre fondateur, l'opération "1 vote électronique = 1 €" a été reconduite en 2022. 123 342 € ont été reversés au profit de la Fondation.

Les Essais du Cœur Matmut

Le Groupe Matmut, en partenariat avec les clubs de Lyon Olympique Universitaire rugby (LOU) et Castres Olympique (CO) a lancé "Les Essais du Cœur Matmut" qui se sont déroulés tout au long de la saison 2021 / 2022. Le bénéfice des essais marqués par le CO a été reversé à la Fondation Paul Bennetot. Le montant total récolté s'élève en 2022 à 10 000 €.

Autres produits

6 709 € ont été perçus au titre de la réaffectation des ventes de catalogues édités pour les expositions du Centre d'Art Contemporain Daniel HAVIS – Saint Pierre de Varangeville.

254 € ont été perçus au titre des droits d'auteur de la part de l'éditeur DUNOD.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2022 à 18 152 €.

Par ailleurs, un produit exceptionnel de 60 662 € a été comptabilisé, en reprise d'un programme clôturé avec le professeur Xavier GUNEPIN (d'un budget initial de 240 290 €), dont 10% ont été affectés au fonds de dotation de la Société Française d'Arthroscopie (SFA), pour des actions d'enseignement et de recherche.

Focus Espace Lancereaux

Centre de réflexion et de proposition, Espace Lancereaux avait pour objectif de formuler et de débattre de propositions concrètes pour améliorer la prise en charge des patients et de l'efficience du système de santé sur des sujets précis et limités. Son activité a cessé en 2020, avec un solde positif de plus de 317 000 €. En 2022, un complément de financement de 11 000 € a été apporté sur le programme concernant la Capacité physique des collégiens français. Au 31 décembre 2022, le solde s'élève à 44 630 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 920	4 920	0	0
Autres immobilisations incorporelles	41 580	39 108	2 472	10 788
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	46 546	44 028	2 517	10 833
ACTIF CIRCULANT				
Autres	1 784		1 784	120 920
Valeurs mobilières de placement	672 392	14 249	658 143	670 510
Disponibilités	3 207 215		3 207 215	2 699 446
Charges constatées d'avance	131		131	0
Total II	3 881 522	14 249	3 867 273	3 490 877
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 928 068	58 278	3 869 790	3 501 711

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	2 412 716	2 022 217
Autres		
Total I	2 492 716	2 102 217
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	1 319 825	1 279 010
Total II	1 319 825	1 279 010
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTE		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 231	3 199
Autres dettes	45 991	117 258
Total IV	57 249	120 484
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 869 790	3 501 711

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	6 709	4 856
Dons manuels	5 892	5 734
Contributions financières	633 342	627 713
Utilisations des fonds dédiés	292 268	337 176
Autres produits	254	209
Total I	938 464	975 688
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	178 340	253 105
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 316	11 511
Reports en fonds dédiés	723 582	641 354
Autres charges	92 790	93 842
Total II	1 003 028	999 811
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-64 564	-24 123
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	18 152	18 508
Total III	18 152	18 508
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 249	0
Total IV	14 249	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 902	18 508
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-60 662	-5 615
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	60 662	5 615
Total V	60 662	5 615
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	60 662	5 615
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 017 278	999 811
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 017 278	999 811
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0



FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

La Fondation Sandrine Castellotti a été créée le 7 juin 2001, sous égide de la Fondation de l'Avenir, par Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI. Elle cherche à améliorer la prise en charge des patients souffrant de Troubles des Conduites Alimentaires (TCA), et a pour ambition d'en faire connaître les traitements afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades par l'intermédiaire de diverses actions de soutien.

INSTANCE

Au 1^{er} janvier 2022, la Fondation Sandrine Castellotti est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Danielle CASTELLOTTI.

Membres

Madame Danielle **CASTELLOTTI**

Présidente, membre au titre du membre fondateur

Monsieur Jean-Claude **CASTELLOTTI**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur

Madame Françoise **BRETHEAU**

Membre au titre du membre fondateur

Monsieur Jacques **CHANUSSOT**

Membre au titre du membre fondateur

Madame Tineke **HATIER**

Membre au titre du membre fondateur

Madame Solange **COOK-DARZENS**

Membre au titre de personne qualifiée

Madame Annick **BRUN**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteur Brigitte **REMY**

Membre au titre de personne qualifiée

Madame Marion **LELOUVIER**

Membre de droit sur mandat du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Il n'y a pas d'invité avec voix consultative au sein du comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti.

Le comité de gestion s'est réuni trois fois en 2022.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Projets

Pour la troisième année, la Fondation Sandrine Castellotti a lancé son appel à projets. Le comité de gestion a décidé de soutenir 3 projets dans le cadre de la campagne 2022, pour un montant total de 84 567€ :

- « Approche translationnelle de l'étude du rôle des ganglions de la base dans l'anorexie mentale : de la stimulation cérébrale profonde du circuit de la récompense dans l'anorexie mentale à la modélisation préclinique », porté par le docteur Philibert DURIEZ, Clinique des Maladies Mentales et l'Encéphale, Paris, pour un montant de 27 580 € ;
- « Recrudescence des Troubles des Conduites Alimentaires et COVID 19 : une étude qualitative pour un regard croisé psychiatrique et anthropologique », porté par le docteur Louise DUMAS, Hôpitaux pédiatriques de Nice, CHU Lenval, pour un montant de 19 600 € ;
- « Apport d'une Unité de Jour (UDJ) spécialisée pour les adolescents et jeunes adultes souffrant de troubles des conduites des alimentaires : évolution au cours de la prise en charge et à long terme et témoignages croisés », porté par le docteur France HIROT, Fondation Santé des Etudiants de France, pour un montant de 37 387 €, à la condition expresse que le porteur projet obtienne le cofinancement permettant la réalisation du projet.

Prix de l'Innovation Fondation Sandrine Castellotti 2022

Depuis 2017, la Fondation Sandrine Castellotti remet des Prix tous les ans. En 2021, une réorientation des Prix récompensés a été effectuée par le comité de gestion qui souhaitait axer son cahier des charges sur l'innovation et ouvrir ce dispositif plus largement hors de structures uniquement médicales.

En 2022, quatre candidatures ont été reçues et expertisées, le comité de gestion a décerné trois Prix :

- Le 1er Prix de l'Innovation Fondation Sandrine Castellotti 2022 d'un montant de 5 000 €, pour son action « Groupe de paroles dédié exclusivement aux mères et aux femmes enceintes souffrant d'un TCA », dont le porteur de projet est Madame Irema BARBOSA, ESMPI – MGEN (Paris) ;
- Le 2ème Prix de l'Innovation Fondation Sandrine Castellotti 2022 d'un montant de 4 000 €, pour son action « Atelier Danse thérapie couplé à la réalité virtuelle », dont le porteur de projet est le docteur Stéphanie BILLARD, EPSM du Finistère Sud (Quimper) ;
- Le 3ème Prix de l'Innovation Fondation Sandrine Castellotti 2022 d'un montant de 3 000 € pour son action « Cartes postales sonores : trait d'union entre l'hôpital et le monde extérieur », dont le porteur de projet est Madame Andréa SCHINDLER, Hôpital Saint-Vincent de Paul (Lille).

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

La Fondation Sandrine Castellotti veille à une diffusion la plus large de l'information. Ainsi, l'ensemble de ses conférences, dans le respect des droits des intervenants, est mis en ligne sur son site www.fondationsandrinecastellotti.org.

En 2022, a été mis en ligne le replay de la visioconférence organisée le 10 octobre 2022 « [TCA et TSA : des troubles associés sous-évalués](#) » (cf. infra).

Evénements

Journée mondiale de sensibilisation aux Troubles Alimentaires, 2 juin 2022

A l'occasion de cette journée mondiale, la Fondation Sandrine Castellotti a organisé une visioconférence, en présence de professionnels de santé, de patients et de leur entourage.

Après une présentation générale de l'importance de l'entourage dans la prise en charge des TCA, la conférence a permis à chacun d'échanger en fonction de ses préoccupations, grâce à des salles séparées de discussion. Trois étaient mises en place : une dédiée aux patients, une dédiée aux parents de patients et une dédiée aux fratries.

La Fondation Sandrine Castellotti remercie chaleureusement les intervenants.

Journée mondiale de la Santé Mentale, 10 octobre 2022 : « TCA et TSA : des troubles associés sous évalués »

Colloque organisé par la Fondation Sandrine Castellotti et la FFAB (fédération française anorexie boulimie), en partenariat avec la Fondation de l'Avenir, la Maison des Familles et de la parentalité de Saint-Maur-des-Fossés.

Les TCA, anorexie mentale, boulimie nerveuse, hyperphagie boulimique et troubles sub-syndromiques, ont une origine plurifactorielle : génétique, biologique, psychologique, les facteurs environnementaux jouant un rôle important. Aussi chaque TCA est unique. Les TCA peuvent être associés à d'autres troubles ou co-morbidités. Certains sont des troubles psychiques : Troubles Obsessionnels Compulsifs ou TOC, troubles bipolaires, schizophrénie, Troubles du Spectre de l'Autisme ou TSA. D'autres sont des troubles biologiques, entre autres le diabète de type 1 ou les Maladies Inflammatoires de l'Intestin ou MICI.

Si la co-morbidité TCA-TSA est bien connue et évaluée dans les pays anglo-saxons, en France, elle n'en est qu'à l'état de balbutiements. Or, elle serait existante dans au moins 10% des cas d'anorexie mentale, et peut-être plus de 20 à 30% des cas d'anorexie mentale précoce. Cette association non évaluée entraîne des malentendus dans les causes psychologiques du TCA d'où un contre-sens dans les soins pouvant conduire à des psycho-traumatismes. Ce qui peut être la cause d'une perte de chance de rétablissement pour les patient-e-s. Aussi, un risque de chronicisation peut advenir qui aurait pu être évité ou très réduit.

Les intervenants

Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI

Présidente et Trésorier de la Fondation Sandrine Castellotti (FSC) sous égide de la Fondation de l'Avenir. Cette dernière fut créée le 7 juin 2001, un an et demi après le décès accidentel de leur fille Sandrine qui a souffert d'anorexie mentale restrictive pendant presque douze ans.

Peter CROSBIE

Souffrant de TSA et diagnostiqué alors qu'il avait 60 ans, est entré en contact avec la FSC en 2017, pour soulever le problème de sous-diagnostic en France des troubles associés TCA et TSA.

Stef BONNOT-BRIET

Consultante et formatrice en autisme et militante associative.

Co-fondatrice des associations Handi-Voice et PAARI (Personnes Autistes pour une Autodétermination Responsable et Innovante). Vice-présidente d'Autisme Europe.

Siège au Conseil national de la Stratégie nationale de l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

Catherine DOYEN

Pédopsychiatre, cheffe de service et de pôle au GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, CH Sainte Anne (Seine).

Spécialiste des TSA et des TCA de l'enfant et de l'adolescent : diagnostic, prise en charge, recherche. Auteure de nombreux livres.

Dr Brigitte REMY

Psychiatre à la MGEN (Paris), au CHU Lenval (Nice).

Elle a aidé à la création de la Fondation Sandrine Castellotti et depuis est membre de son comité de gestion « au titre des personnalités qualifiées en raison de ses compétences ».

Dr Annick BRUN

Psychologue, modératrice.

Elle est membre du comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti « au titre des personnalités qualifiées en raison de ses compétences ».

Dr Flora BAT-PITAUULT

Pédopsychiatre, dans le service de psychiatrie infanto-juvénile du CHU de Marseille- Hôpitaux Sud-Salvador du Pr DA FONSECA.

Dr Anaël AYROLLES

Pédopsychiatre, chef de clinique au CHU Robert Debré (Paris) dans le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Pr Richard DELORME

Dr Amandine TURCQ

Psychiatre de l'enfant, de l'adolescent à l'âge adulte, dans l'unité de nutrition du Pr Pierre DÉCHELOTTE à l'hôpital de la Croix rouge française de Bois-Guillaume (Seine-Maritime)

Pr Florence ASKENASY

Psychiatre responsable du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Hôpitaux pédiatriques de Nice CHU Lenval (Alpes Maritimes).

Julien LASCAR-BORROMEE

coordonnateur, Fédération Française Anorexie Boulimie

Ce colloque a réuni près de 200 participants, dont 80% de professionnels de santé et 20% de personnes concernées par les TCA, patients, familles et associations.

Participation à la course « La Saint-Maurienne », le 9 octobre 2022

La Fondation Sandrine Castellotti était représentée par Marie-Paule MAURY, membre du comité de gestion, et sa famille lors de cette course de 10 km. A cette occasion, la ville de Saint-Maur-des-Fossés a décidé de soutenir la Fondation pour ses diverses actions en partenariat avec la ville, en attribuant deux euros par participant, soit 1 158 €.

Concert caritatif au conservatoire à rayonnement régional de la Ville de la Saint-Maur-des-Fossés, 18 novembre 2022

185 personnes ont assisté à ce concert au bénéfice de la Fondation Sandrine Castellotti. La Fondation était représentée par ses membres et donateurs, ainsi que la Fondation de l'Avenir, Fondation abritante, par Marion LELOUVIER, présidente du directoire.



La municipalité était représentée par 5 élus, dont **le maire Sylvain BERRIOS** qui a ouvert le concert avec **la présidente de la Fondation, Danielle CASTELLOTTI**.

Le programme, établi par **Monsieur MANTOVANI, Directeur du Conservatoire**, avait pour thème **MOZART**, comportant quatre de ses œuvres. Elles furent exécutées par **Suzanne MARIE, professeur**

de violon, Cécile HUGONNARD-ROCHE, professeur de piano, et l'orchestre symphonique du Conservatoire, sous la direction de Bruno MANTOVANI. Tout d'abord, *Sonate pour piano et violon en mi bémol majeur KV 380*, suivie du Troisième concerto pour violon KV 216, puis du *Concerto pour piano KV 482* et pour finir par le *Divertimento pour cordes KV 136*.



RESSOURCES

Générosité publique

La générosité publique a généré des dons à hauteur de 59 885 € en 2022.

Mécénat

La Fondation Sandrine Castellotti est une fondation familiale et ne dispose pas de soutien de mécénat.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2022 à 269 euros.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 000	4 000	0	0
Total I	4 000	4 000	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	1 900		1 900	20 880
Disponibilités	320 603		320 603	298 463
Charges constatées d'avance	201		201	57
Total II	322 704	0	322 704	319 400
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	326 704	4 000	322 704	319 400

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	31 000	31 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	161 956	209 381
Total I	192 956	240 381
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	123 364	74 669
Total II	123 364	74 669
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	57	1 817
Autres dettes	6 300	2 505
Total IV	6 384	4 349
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	322 704	319 400

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	4 173	127
Dons manuels	59 855	53 776
Utilisations des fonds dédiés	100 298	60 802
Total I	164 326	114 705
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	42 835	35 244
Reports en fonds dédiés	101 567	69 417
Autres charges	20 193	10 293
Total II	164 595	114 953
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-269	-249
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	269	249
Total III	269	249
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	269	249
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	164 595	114 953
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	164 595	114 953
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

La Fondation Ecouter Voir, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par le Groupe Visaudio, le 25 avril 2013, pour encourager et accompagner la recherche dans les champs de la vision et de l'audition.

Elle œuvre depuis à soutenir des projets et programmes tels qu'une recherche sur un test linguistique destiné à évaluer la perte auditive chez les personnes atteintes de surdité et à mesurer le bénéfice d'une prothèse auditive, ou encore un programme sur la thématique de la vision prothétique et de la thérapie optogénétique.

INSTANCE

La Fondation Ecouter Voir est administrée par un comité de gestion dont la composition au 31 décembre 2022 est la suivante :

Membres du comité de gestion :

Monsieur Pierre-Jean **GRACIA**

Président, Membre au titre du membre fondateur,

Madame Colette **LEROY**

Trésorière, Membre au titre du membre fondateur,

Monsieur Nicolas **SOUVETON**

Membre au titre du membre fondateur,

Madame Elisabeth **HANSBERGER**

Membre au titre du membre fondateur,

Madame Anne-Julie **CLARY**

Membre au titre du membre fondateur,

Madame Christelle **MALTÊTE**

Membre de droit sur mandat du Directoire de la Fondation de l'Avenir,

Monsieur Dominique **LETOURNEAU**

Personnalité qualifiée

Et en charge du lien entre la Fondation et l'entité opérationnelle Visaudio,

Madame Aline **FRAIOLI**

Déléguée Générale de la Fondation Ecouter Voir.

Le comité scientifique nommé le 28 septembre 2021, chargé d'apporter un éclairage scientifique au comité de gestion, est composé de :

Professeur Yves **MATILLON**

Professeur de santé publique, Université de Lyon 1, Lyon

Professeur Philippe **GAIN**

Chirurgien ophtalmologiste, CHU de Saint-Etienne

Docteur Gérard **DUPEYRON**

Ophtalmologue, médecin chef, Institut ARAMAV, Nîmes

Docteur Elisabeth **MAMELLE**

ORL à l'Hôpital Rothschild, AP-HP

Professeur Paul **AVAN**

Biophysicien neurosensoriel, CHU de Clermont-Ferrand

Monsieur Frédéric **JOURDAIN**

Directeur Activité Audioprothèse, Mutualité française Centre Val de Loire

Madame Géraldine **QUESNAY**

Responsable territoriale, OXANCE

La Fondation, dans une démarche d'évolution, a vu son objet modifié avec comme principal enjeu de devenir une référence en matière de recherche en audition et optique.

L'année 2022 a notamment été consacrée pour ce nouveau comité au lancement de son premier appel à projets, en écho avec le projet stratégique de l'enseigne Ecouter Voir.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programmes

Le programme est un dispositif de financement de la Fondation qui a pour vocation de répondre à une problématique particulière, sans passer par un appel à candidatures spécifique.

Il s'agit de faire travailler en coopération plusieurs acteurs experts permettant de faire émerger de nouvelles solutions thérapeutiques ou organisationnelles autour d'une question médicale précise.

Depuis 2019, la Fondation ECOUTER VOIR a financé deux programmes sur les risques que présente la musique compressée dans l'apparition de troubles auditifs chez certaines personnes fragilisées.

Interprètes de conférence et dynamique de musique compressée & création d'un label (En cours)

- Porteur : Céline QUINSAC, chef de projet, Institut de l'Audition, Institut Pasteur
- Ville : Paris
- Montant engagé : 173 600€

- Durée prévisionnelle :
 - Début de convention : 18/11/2022
 - Fin de convention : 31/10/2025

Résumé

La musique surcompressée, pour un même niveau et une durée identique n'entraîne qu'une fatigue brève de l'oreille interne mais provoque une fatigue prolongée de certaines voies auditives : les voies réflexes protectrices. Cette fatigue est la preuve d'une vulnérabilité qui objective les plaintes des auditeurs de musique compressée qui reportent une impression de fatigue rapide et prolongée.

Dès lors, des actions de prévention et de pédagogie sont nécessaires afin de protéger les publics cibles. La première action envisagée serait la création d'un label encourageant les distributeurs (radio numériques, plateformes de streaming, etc.) à renoncer volontairement à la surcompression et à jouer la carte de la qualité des sons qu'ils diffusent.

Également, des professionnels exposés aux sons compressés, en particulier les interprètes de conférence travaillant au Parlement Européen et à l'ONU ont fait part de leurs plaintes (pertes auditives, acouphènes, fatigue). Ces plaintes surviennent en dépit des niveaux sonores moyens limités reçus (estimés à 75 décibels pendant quelques heures). L'intérêt de cette cohorte de participants est l'homogénéité des expositions sonores, tant du point de vue du contenu que de la durée.

Délivrance de molécules dans l'endothélium cornéen via nanoparticules activées au laser femtoseconde. Dangers pour l'audition de la musique compressée. Étude de preuve de concept (Terminé)

- Porteur : Christian HUGONNET, président fondateur de la semaine du son
- Ville : Paris
- Montant engagé : 130 000€
- Durée prévisionnelle :
 - Début de convention : 18/10/2019
 - Fin de convention : 31/12/2021

Résumé

L'objet de ce projet est d'investiguer les phénomènes qui pourraient rendre la **musique compressée plus dangereuse** que ce que les normes actuelles d'exposition prévoient. Les mécanismes de protection mis en œuvre dans les cellules sensorielles et les neurones auditifs sont encore incomplètement connus, ils font intervenir de nombreux processus moléculaires et sub-cellulaires à des échelles de temps allant de la minute à la semaine. Pour des raisons éthiques, le travail expérimental envisagé doit être effectué chez l'animal de laboratoire, avec des expositions très intenses. La construction d'un modèle d'animaux vulnérables aux sons forts nécessite **l'introduction de mutations** d'un certain nombre de gènes connus pour affecter la qualité de la réponse physiologique aux sons intenses.

Résultats : Le projet a permis de tester la musique compressée sur 90 cochons d'Inde, ayant un système auditif très proche de l'humain. La playlist était très hétéroclite, avec de la pop, du classique ou encore de l'électro pour couvrir tous les genres. Par la suite, un examen ORL a mis au jour une fatigue auditive qui s'est prolongée sur plus de 48 heures pour les cochons d'Inde ayant écouté de la musique compressée. Aucun cobaye n'a subi de perte auditive ni de dommages irréversibles, mais les muscles protecteurs internes à l'oreille étaient fragilisés. Le système auditif est sollicité sans interruption et n'a plus de répit pour récupérer. Cela revient à observer un point fixe sans jamais cligner des yeux.

Projets

Le projet de recherche est sélectionné sur appel à projets, d'après un cahier des charges et sur avis d'une instance scientifique et d'experts. Il s'agit d'une recherche menée localement sur une durée de 12 à 18 mois en général, reposant sur un protocole qui répond à une question de santé en termes scientifiques, organisationnels ou sociaux.

Projet VIRARE : Virtual Reality Assisted Rehabilitation (Terminé)

- Porteur : Dr Luc JEANJEAN, Ophtalmologiste - CHU de Nîmes- ARAMAV
- Ville : Nîmes
- Montant engagé : 93 247€
- Durée prévisionnelle :
 - Début de convention : 07/12/2017
 - Fin de convention : 31/12/2019

Résumé :

L'étude clinique du docteur JEANJEAN consiste à évaluer la tolérance et l'efficacité du logiciel VIRARE en comparant un groupe de **patients malvoyants** rééduqués de manière classique et un groupe de patients bénéficiant d'une rééducation basse vision assistée par réalité virtuelle. Les docteurs Gérard Dupeyron (médecin chef de l'Institut ARAMAV) et Luc JEANJEAN (praticien hospitalier) ont décidé de créer le logiciel VIRARE (Virtual Reality Assisted REhabilitation). Concrètement, il s'agit d'un **logiciel de réalité virtuelle**, qui permet de plonger le patient en immersion dans deux environnements de vie quotidienne différents (une cuisine et une rue).

Résultats : Nous sommes à l'aube d'une **révolution numérique** en médecine qui va concerner de nombreuses spécialités médicales et permettre une prise en charge améliorée des patients. Nous avons voulu accompagner ce mouvement en étudiant l'utilisation de la réalité virtuelle chez le patient déficient visuel. Notre étude a permis de prouver la **très bonne tolérance de cette technologie** chez le patient déficient visuel ainsi que la grande facilité d'utilisation pour les soignants.

C'est une technologie sûre et adaptée à nos patients si l'on respecte quelques simples règles. Notre ambition est de poursuivre notre travail en développant de nouveaux environnements afin d'étoffer l'offre de soins en basse vision. Notre but est d'améliorer l'autonomie et la qualité de vie des patients déficients visuels au-delà de notre clinique et de faciliter l'accès aux soins de ces patients.

Développement d'outils de caractérisation et de diagnostic de différents sous-types d'acouphène (Terminé)

- Porteur : Arnaud NORENA / Philippe Fournier
- Ville : Marseille
- Montant engagé : 25 793 €
- Durée prévisionnelle :
 - Début de convention : 28/09/2020
 - Fin de convention : 31/10/2021

Résumé

Le projet vise à développer et valider une méthode afin d'identifier les caractéristiques propres à un sous-type d'acouphènes : **les acouphènes somatosensoriels**. La première phase du projet vise à l'élaboration et la validation d'un questionnaire permettant d'identifier et de dépister les **sujets les plus à risques** d'être atteint d'acouphène somatosensoriel. La phase II du projet vise le développement d'une batterie **d'évaluation standard** de l'acouphène pour le sous-type « acouphène somatosensoriel ». Les résultats découlant de ce projet de recherche permettront une meilleure

identification des patients atteints par ce sous-type d'acouphène ainsi qu'une meilleure prise en charge par les professionnels de santé.

Résultats : Deux articles ont été publiés sur des mesures de l'oreille moyenne. Le premier sur le développement d'une technique permettant à l'aide d'un capteur de pression de différencier les contractions du muscle tenseur du tympan du muscle stapédien chez des personnes normo-entendantes pouvant contracter volontairement leur muscle du tenseur du tympan.

Le deuxième article rapporte des anomalies au niveau de la fonction de l'oreille moyenne chez des patients atteints de symptômes otologiques variés dont l'hyperacousie, l'acouphène, l'otalgie et la sensation d'oreille bouchée.

Réalité Virtuelle et acouphènes subjectifs invalidants : RéVA-2. (Terminé)

- Porteur : Dr Alain LONDERO
- Ville : Paris
- Montant engagé : 49 690€
- Durée prévisionnelle :
 - Début de convention : 21/08/2019
 - Fin de convention : 06/02/2021

Résumé

Les **acouphènes** sont un symptôme fréquent et invalidant sans traitement curateur disponible. Les thérapeutiques, visant à en diminuer le caractère intrusif au quotidien, sont le plus souvent contraignantes, difficiles d'accès ou coûteuses. Ce projet RéVA-2 (Réalité Virtuelle et Acouphènes) vise à faire entrer dans la pratique de soin courante une **méthode de rééducation auditive et comportementale**, originale et innovante, qui utilise les techniques de réalité virtuelle 3D audio et vidéo. Une étude de recherche clinique a déjà validé l'efficacité de cette approche pour certains sujets. Nous souhaitons pouvoir étendre ce protocole à tous les patients en équipant, à l'HEGP, une salle dédiée avec les derniers outils de réalité virtuelle.

Résultats : Finalisation des questionnaires de recueil de données en ligne (E-Crf) et validation du logiciel de création de l'avatar sonore d'acouphène. Finalisation des scènes de réalité virtuelle et installation du matériel sur site. Beta-test du matériel (casques audios et son, câblages) et des logiciels en conditions opérationnelles.

Prochaines étapes à réaliser : Etude clinique se déroulant jusqu'à la fin du premier semestre 2023), date de fin prévisionnelle du projet : début 2024

Viabilité des greffons endothéliaux cornées conservées en Active Storage Machine (Terminé)

- Porteur : Dr Zhigo HE
- Ville : Saint-Etienne
- Montant engagé : 38 000€
- Durée prévisionnelle :
 - Début de convention : 23/03/2021
 - Fin de convention : 31/07/2022 + Avenant 31/01/2023

Résumé

L'Active Storage Machine (ASM), mis au point dans le laboratoire, restaure un environnement plus physiologique aux cornées conservées par les banques. Par rapport à la conservation passive en organoculture (OC), il augmente la viabilité des greffons et la durée de conservation. Initialement

validé sur des greffons de pleine épaisseur, il doit être validé pour les greffons dits "endothéliaux" (50% des greffes cornéennes au monde).

La conservation sera comparée entre ASM et OC pour les 2 types de greffons endothéliaux habituels et pour 3 durées de stockage. La viabilité des greffons sera mesurée par analyse d'image. L'ASM pourrait permettre de conserver au long court des greffons préparés à l'avance.

Résultats : Il est possible de positionner de manière stable des greffons endothéliaux dans un bioréacteur à conservation active pendant une durée testée jusqu'à 10 jours.

La preuve de faisabilité de greffons lamellaires en bioréacteur ouvre la voie à l'optimisation de tissus endothéliaux bio-ingénierés.

En 2022, la Fondation a poursuivi son soutien sur les deux thématiques de la vision et de l'audition, pour mieux s'adapter aux besoins des parcours de soins de demain, en lançant son propre appel à projets. Il s'adresse aux professionnels médicaux, paramédicaux, chercheurs et ingénieurs du domaine. Les projets concernent les secteurs de :

- La recherche translationnelle,
- La recherche clinique,
- La recherche dans les pratiques de soin et d'accompagnement.

Ce premier appel à candidatures a recueilli cinq candidatures. Le comité de gestion a sélectionné un projet lauréat 2022, sur avis du comité scientifique.

GAP: Gene Therapy for Aged-related macular degeneration in miniature Pigs (en cours de signature)

- Porteur : Dr Jean-Baptiste DUCLOYER
- Ville : Nantes
- Montant engagé : 40 000€
- En cours de conventionnement

Résumé :

La Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge (DMLA) concernera 288 millions de personnes en 2040. Actuellement, il n'y a pas de traitement pour la DMLA sèche. Le projet de recherche vise à développer une nouvelle stratégie de thérapie génique visant à bloquer une voie inflammatoire dans les cellules microgliales qui jouent un rôle physiopathologique important dans les deux formes de DMLA humide et sèche. Si la preuve de concept est obtenue, cela permettrait d'améliorer significativement le pronostic visuel des patients DMLA et un ciblage efficace des cellules microgliales ouvrira la voie à de nombreuses thérapies nouvelles pour des pathologies neuroinflammatoires.

Prix

Les prix ont vocation à encourager ou récompenser les travaux d'un chercheur, jeune ou plus expérimenté, sélectionné par l'instance décisionnelle après expertise d'une instance scientifique ou d'experts.

Le Grand Prix, dont la 1^{ère} édition a été lancée en 2021, est un concours qui s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année des 9 écoles d'audioprothèse françaises. L'objectif du grand prix est de mettre

en lumière les idées qui renouvelleront demain la conception des centres audio en proposant une organisation innovante et prospective de la prise en charge des patients.

Il entend attirer l'attention des étudiants sur l'évolution des pratiques de leur futur métier.

Grand Prix 2022 : « Le suivi des patients en centre d'audition à l'heure du 100% santé »

- **Premier prix : Thomas LETOURMY étudiant à l'école d'audioprothèse de Bordeaux reçoit un chèque de 1500€**
- **Second prix : le Trio Melvin DODET, Amélie GAUDOIS et Thibault TIXIER, étudiants à l'école de Lyon, reçoivent un chèque de 1000 €**

Le marché de l'audioprothèse poursuit sa mutation depuis la mise en place du 100% santé et la profession a enregistré 70% de croissance d'activité en 2021.

Face à ce succès, la sécurité sociale et plus largement les pouvoirs publics vont être attentifs au bon suivi de ces nouveaux patients appareillés. Le Grand Prix va ainsi être relancé en 2023. Les étudiants seront invités à réfléchir à « Comment imaginez-vous les orientations futures de la profession d'audioprothésiste ? »

Les étudiants pourront par exemple expliquer leur vision de l'organisation humaine du centre, des informations délivrées et des réponses à apporter aux questionnements des patients, des services techniques et l'utilisation de technologies, avec globalement une réflexion sur l'efficacité des solutions proposées.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Evénement

Le Grand Prix 2022 a fait l'objet d'une remise officielle, en présentiel, le jeudi 23 juin 2022 dans les salons d'un hôtel parisien.

Les candidats sélectionnés ont pu soutenir leur projet devant le Jury et présenter leur vision sur « Le suivi des patients en centre d'audition à l'heure du 100% santé ». Nous tenons à féliciter les vainqueurs de ce Grand Prix Écouter Voir pour leurs travaux, et également remercier le Jury Frédéric ROUAN audioprothésiste et Directeur de l'école de Rouen, Élisabeth MAMELLE chef de service Hôpital Rothschild docteur ORL, Bruno FRACHET Docteur ORL, François QUÉRÉ Audioprothésiste, Marc GRECO Directeur Santé Écouter Voir, Aline FRAIOLI Délégué Générale de la Fondation Écouter Voir, ainsi que toutes les personnes ayant fait de cette édition 2022 un succès. La presse spécialisée était également conviée à cet événement.

Publications

Site internet. La Fondation Écouter Voir a lancé son propre site internet en 2022 permettant la valorisation de ses soutiens et la centralisation de l'affichage de ses dispositifs.
<https://fondation.ecoutervoir.fr/>

La Fondation a pour mission de :

- Soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision, incluant la chirurgie ophtalmologique, la réfraction et la réadaptation de la déficience visuelle ;
- Soutenir des programmes de recherche portant sur les troubles de l'audition, la surdité y compris sous l'angle chirurgical et la réadaptation de la déficience auditive ;
- Soutenir des projets mutualistes d'innovation en pratiques de soins et favorisant l'accès aux soins dans les domaines de la vision et de l'audition ;
- Soutenir toute étude d'intérêt général sur les conditions nécessaires et l'évaluation des dispositifs innovants en vision et audition ;
- Valoriser des initiatives pédagogiques innovantes portées par les acteurs de la formation des professionnels de la vision et de l'audition ;
- Diffuser l'information en direction de tous les personnels scientifiques, médicaux et sociaux intéressés et même auprès des familles, mais aussi des organismes concernés, des collectivités et acteurs territoriaux et du public le plus large.

RESSOURCES

Générosité publique

En soutien à l'Ukraine, la Fondation Ecouter Voir a lancé au printemps 2022 une collecte dans l'ensemble des points de vente d'optique et audition et sur ses réseaux sociaux, lui permettant de recueillir 3 250 € et de contribuer aux actions de solidarité aux populations civiles en finançant l'acheminement d'eau potable par l'intermédiaire de l'association ACTED.

Mécénat

La subvention annuelle du membre fondateur représente 80 000 € de ressources en 2022.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2022 à 960 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION ECOUTER VOIR				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	32 616	8 577	24 039	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	0		0	9 785
Total I	32 616	8 577	24 039	9 785
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	6 821
Disponibilités	729 749		729 749	757 820
Total II	729 749	0	729 749	764 641
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	762 365	8 577	753 788	774 426

FONDATION ECOUTER VOIR		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	383 641	575 936
Total I	463 641	655 936
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	284 554	102 433
Total II	284 554	102 433
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 200	433
Autres dettes	1 366	15 597
Total IV	5 593	16 057
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	753 788	774 426

FONDATION ECOUTER VOIR		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons manuels	3 250	0
Contributions financières	80 000	80 000
Utilisations des fonds dédiés	280 276	80 525
Total I	363 526	160 525
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	74 992	89 271
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 577	0
Reports en fonds dédiés	270 102	61 513
Autres charges	10 815	10 462
Total II	364 486	161 246
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-960	-721
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	960	721
Total III	960	721
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	960	721
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	364 486	161 246
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	364 486	161 246
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

La Fondation MUTAC, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par MUTAC le 19 septembre 2013, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Elle s'est donnée pour mission de développer des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement de la personne âgée et d'évaluer les dispositifs existants sur l'accompagnement des personnes âgées en situation d'isolement, le tout en mettant l'accent sur le lien intergénérationnel.

INSTANCE

Au 1^{er} janvier 2022, la Fondation MUTAC est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Nicole BIGAS.

Membres

Madame Nicole BIGAS

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Francis RAMADIER

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Philippe BERGOGNE

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Mathilde VINCENT

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Anne MARCILHAC

Membre au titre de personne qualifiée, ITEV

Madame Florence AUBY

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Marion LELOUVIER

Membre de droit, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Monsieur Bernard SAGUY

Délégué général de la Fondation MUTAC

Le comité de gestion a été réuni à quatre reprises en 2022.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programme

En 2019, la Fondation MUTAC soutenait pour la première fois depuis sa création, un programme de grande envergure. Il s'agit du programme CKDOG, porté par Isabelle FROMANTIN.

Impact du chien de compagnie sur la solitude et le lien social des personnes âgées (> 74 ans) à domicile : une étude exploratoire, AP-HP

L'objectif est d'étudier le lien entre la présence d'un chien de compagnie chez la personne âgée (>74 ans) à domicile et le sentiment de solitude par l'intermédiaire d'une étude exploratoire qui sera menée sur deux populations de 100 personnes de plus de 74 ans, avec et sans chien.

L'année 2022 aura permis à l'équipe de recherche de rattraper les effets de la pandémie sur le recrutement de la cohorte, les résultats sont attendus pour le 1^{er} semestre 2023.



Projets

Pour la deuxième année, la Fondation MUTAC a lancé son appel à projets. Tirant les enseignements de la campagne 2021, le comité de gestion a fait évoluer le dispositif :

- Arrêter deux thématiques, en précisant qu'il y aura un Lauréat par thématique ;
- Définir le budget maximal attribué à chaque projet retenu : 20K€, dans la limite de 40k€

Cela a permis aux candidats de dimensionner correctement leur projet.

Parmi des projets de nature et de portée diverses, le comité de gestion a sélectionné deux projets, pour un montant total de 40 000 euros :

- « L'Arbre aux sens en Brière », porté par l'Association A vos Soins (Saint-Nazaire), pour un montant de 20K€ ;
- « Versailles : une communication nationale mettant en avant les bienfaits du bel âge pour la société », porté par Ensemble2générations (Versailles), pour un montant de 20K€.

Prix

Prix Fondation MUTAC 2022

Les Prix Fondation MUTAC ont été reconduits en 2022 pour leur 7^{ème} édition. L'appel à candidatures a été lancé en mai et 31 candidatures reçues, réparties comme suit :

- Thématique 1 – lutter contre l'isolement : 14 dossiers
- Thématique 2 – Favoriser le lien intergénérationnel : 8 dossiers
- Thématique 3 – Accompagner les changements de vie : 1 dossier
- Dossiers irrecevables : 8 dossiers.

Le comité de gestion a désigné quatre Lauréats pour la qualité de leurs projets et a souhaité sortir des frontières strictes de Prix par thématique :

- Association Les Rendez-vous Lecture Ecriture (Biarritz) : Lulue Passeurs de lecture et les jeunes lecteurs
- Le Collectif Bol d'Art (Paris) : Devoir de mémoire – Droit à l'Avenir cycle 3.
- Le Nez à l'Ouest (Nantes) : Rire ou vieillir : pourquoi choisir ?
- Tickets d'entrée (Paris) : Paris vu par nos aînés.

Chaque Lauréat reçoit une dotation de 5 000 euros.

Etudes

La Fondation MUTAC a soutenu deux études en 2022.

Elle a lancé son 1^{er} Baromètre des Idées Reçues sur les personnes Agées (BIRA) en 2022, visant à dresser un premier bilan des idées reçues sur les personnes âgées, pour un montant de 20,6 K€. Le BIRA traduit la volonté forte du comité de gestion d'inscrire l'action de la Fondation dans la durée et d'en déterminer les axes forts en fonction des besoins. Cette opération sera reconduite régulièrement.

Également, cet outil met en lumière les perceptions des Français sur les personnes âgées, l'objectif : changer notre regard sur les aînés, briser les idées reçues et concrétiser dans de multiples formats et occasions les liens intergénérationnels et le rôle social des aînés.

La Fondation MUTAC a souhaité soutenir le projet d'Etude porté par MADoPA, living lab, portant sur « Eco-lieux et vieillissement », pour un budget de 57 K€ sur trois ans (soit 19 k€ par an en 2022/23/24). L'ambition et la finalité de cette étude sont :

1. D'éclairer les potentiels d'innovation et de résilience de ces formes d'organisation spontanée du point de vue des personnes âgées et au regard du vieillissement,
2. De restituer et de traduire l'information collectée (au travers d'immersion dans ces éco-lieux) en éléments de réflexions stratégiques et d'actions opérationnelles pour les co-financeurs de l'étude.

Les partenariats et co-financements devraient relever de l'écosystème mutualiste ou intérêt général mais sont en cours de finalisation par le living lab, l'étude démarre début 2023.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

Digitales

Participation à la semaine bleue 2022 : vidéo Isolé, moi ? Plus jamais #4. La vidéo n'a pas été réalisée sur 2022, mais le sera sur 2023.

Evénements

Remise des Prix Fondation MUTAC 2022

Les conditions sanitaires n'ont pas permis d'organiser sereinement un événement de remise des Prix de la Fondation MUTAC 2022 avec l'ensemble des lauréats et assez de visibilité. La cérémonie est reportée sur un événement 2023.

Conférence de presse du 3 octobre 2022 : lancement du BIRA lors de la Semaine Bleue

Le 3 octobre 2022, en ouverture de la Semaine Bleue, la Fondation MUTAC a organisé une conférence de presse pour présenter les résultats du BIRA, réalisé en collaboration avec BVA Santé.

En introduction, Nicole BIGAS, présidente de la Fondation MUTAC, a rappelé que depuis 10 ans, la Fondation était engagée pour **lutter contre l'isolement des personnes âgées, par le soutien à des actions innovantes grâce aux Prix de la Fondation MUTAC**, par la participation à des études d'ampleur ou plus récemment par un appel à projets visant à rendre réelle l'idée d'un acteur de terrain.



De gauche à droite : Marie-Cécile RENAULT, Nicole BIGAS, Françoise FROMAGEAU, Anne-Bérénice SIMZAC, Odile PEIXOTO

Après la présentation des résultats par Odile PEIXOTO, directrice de BVA Santé, une table ronde, animée par Marie-Cécile RENAULT, journaliste, réunissait :

- Nicole BIGAS
- Françoise FROMAGEAU, Vice-présidente de la Fondation de la Croix-Rouge Française et Présidente de MONALISA (association loi 1901, regroupant ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique)
- Anne-Bérénice SIMZAC, Responsable de pôle au Réseau d'Etudes International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-Economique (REIACTIS)

Pour échanger sur ces idées reçues et les leviers pour les bousculer.

Martine DECHAMP, membre du Comité National de la Semaine Bleue, a conclu les échanges, cette année, la semaine bleue a pour thématique « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ».

RESSOURCES

Générosité publique

Aucune ressource issue de la générosité du public n'a été reçue en 2022.

Mécénat

Le membre fondateur a versé une dotation de 75 000 euros sur l'exercice 2022 et a contribué à hauteur de 20 132 euros en mécénat de compétence.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2022 à 854 euros.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTAC				
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres				0
Disponibilités	501 707		501 707	501 703
Charges constatées d'avance	114		114	
Total II	501 821	0	501 821	501 703
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	501 821	0	501 821	501 703

FONDATION MUTAC		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	149 582	249 885
Total I	229 582	329 885
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	195 750	95 250
Total II	195 750	95 250
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	666	1 451
Autres dettes	796	90
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	76 489	76 568
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	501 821	501 703

FONDATION MUTAC		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0	0
Contributions financières	75 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	163 003	40 000
Total I	238 003	115 000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	52 931	31 278
Charges sociales	0	42
Reports en fonds dédiés	163 200	61 831
Autres charges	22 727	22 451
Total II	238 858	115 602
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-854	-602
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	854	602
Total III	854	602
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	854	602
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	238 858	115 602
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	238 858	115 602
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	20 132	19 755
TOTAL	20 132	19 755
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	20 132	19 755
TOTAL	20 132	19 755



FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

La Fondation Mutuelle des Motards est une fondation abritée sous égide de la Fondation de l'Avenir depuis le 25 septembre 2014, créée par l'Assurance Mutuelle des Motards. Elle a pour objet d'accompagner et soutenir la recherche et l'innovation au bénéfice des usagers des deux et trois roues motorisées.

INSTANCE

La Fondation Mutuelle des Motards est administrée par un comité de gestion présidé par Monsieur Alain BORIE. Au 1^{er} janvier 2022, il est composé de :

Monsieur Alain BORIE

Président, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Guillaume CHOCTEAU

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Madame Sophie CARREAU

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Patrick CAZAUX

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Docteur Jean-Paul ROUSTAN

Membre au titre de personne qualifiée, CHU Montpellier

Monsieur Christophe TURSAN

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Guillaume GARDIN

Membre de droit sur mandat du Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Monsieur Patrick JACQUOT

Président Directeur Général de l'Assurance Mutuelle des Motards

Madame Stéphanie LIOGIER

Secrétaire générale de l'Assurance Mutuelle des Motards

Le comité de gestion s'est réuni trois fois en 2022.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Le rapport annuel a vocation à retracer les décisions prises par le comité de gestion. Toutefois, les rencontres sont riches de débat sur les sollicitations présentées à la Fondation Mutuelle des Motards et des échanges avec la Fondation abritante. Ainsi, l'année 2022 a été l'occasion d'analyser plusieurs candidatures spontanées, qui, même si aucune suite directe ne leur a été donnée, a permis de définir les thèmes d'intérêt majeur pour 2023 et 2024, tout en structurant la communication en lien avec le membre fondateur. Les activités à venir s'articuleront autour du Colloque sur les traumatismes crâniens en mai 2023, ainsi que les 40 ans du membre fondateur et des 10 ans de la Fondation Mutuelle des Motards.

Prix

Prix Chercher Notre Route

Le comité de gestion a décidé le lancement de la campagne d'appel à prix 2022 pour un montant de 10 000 € lors de sa réunion du 6 juillet 2022. Deux candidatures ont été réceptionnées fin 2022, le Lauréat sera désigné lors du premier comité de gestion 2023.

Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés 2022

Le comité de gestion souhaitait mettre en œuvre une nouvelle édition du Prix des Jeunes dans son plan de travail 2022. Au regard des ressources disponibles et du besoin important de promotion sur cet appel à prix, il a été décidé de repousser le lancement du prix des jeunes en 2023.

Etude

Etude ST-MDM-21-001 : Efficacité et acceptation du gilet airbag motard

L'appel d'offres « Etat des lieux sur un aspect spécifique de l'environnement des motards – le Gilet AIRBAG » s'est clôturé le 6 février 2022 avec une proposition d'Etude du laboratoire Ceesar. Le porteur du projet Madame KRÖGER propose un travail en trois temps dont l'analyse bibliographique a été présentée lors du comité de gestion du 29 novembre 2022. Le guide d'entretien a pu être validé courant décembre permettant ainsi le respect du calendrier. Les résultats seront disponibles à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Etude Baromètre – (CHU de Poitiers)

2022 a permis de poser le cadre des discussions avec le docteur Sandrine GAYMARD du CHU de Poitiers et de 2-roues-LAB. Toutefois, l'étude n'a pas été lancée, car certains éléments (périmètre budgétaire, cadre du baromètre etc) sont en cours de définition.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

Développer des supports de communication : la réflexion lancée en 2022 a permis la rédaction d'un planning, marquant les grandes étapes, dont les réalisations auront lieu en 2023.

Événementiel

Participation au Colloque COSMOS & Remise du Prix Chercher notre route 2019 & Remise du Prix Chercher Notre Route 2020. La remise des Prix a eu lieu lors du Colloque COSMOS, en octobre 2022, où la Fondation Mutuelle des Motards disposait d'un espace de visibilité auprès de la communauté de chercheurs s'intéressant aux deux-roues motorisés. A cette occasion, la Fondation a pu présenter ses axes de travail et ses dispositifs de soutien en cours.

Valorisation de la Fondation au congrès de la Mutualité. Lors du Congrès de la Mutualité Française en septembre 2022, la Fondation Mutuelle des Motards, accueillie sur le stand de l'abritante, a présenté son activité à l'environnement mutualiste.

RESSOURCES

Générosité publique

Pas de produit issu de la générosité publique sur l'exercice 2022.

Mécénat

Le membre fondateur a versé une dotation de 50 000 € pour l'exercice 2022.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2022 à 683 euros.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	24
Disponibilités	289 044		289 044	264 312
Charges constatées d'avance				
Total II	289 044	0	289 044	264 335
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	289 044	0	289 044	264 335
FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS				
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022				
BILAN PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires			80 000	80 000
Réserves				
Fonds dédiés des fondations abritées			157 779	152 306
Total I			237 779	232 306
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés			42 200	23 300
Total II			42 200	23 300
PROVISIONS				
Total III			0	0
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			27	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés			8 702	8 702
Autres dettes			336	0
Produits constatés d'avance				
Total IV			9 065	8 729
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			289 044	264 335

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	50 000	50 000
Utilisations des fonds dédiés	23 500	20 000
Total I	73 500	70 000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	21 350	20 469
Reports en fonds dédiés	47 873	45 008
Autres charges	4 960	4 932
Total II	74 183	70 409
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-683	-409
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	683	409
Total III	683	409
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	683	409
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	74 183	70 409
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	74 183	70 409
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0



Fondation
Santé
Environnement
de La Mutuelle Familiale

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par la Mutuelle Familiale le 15 décembre 2016. Elle a vocation à soutenir la recherche en santé environnement mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé, et à diffuser l'information à tous les personnels scientifiques, médicaux, paramédicaux et sociaux.

INSTANCE

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale est administrée par un comité de gestion présidé par Martin RIEUSSEC-FOURNIER. Au 31 décembre 2022, il est composé de :

Membres

Monsieur Martin **RIEUSSEC-FOURNIER**

Président, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Véronique **POPELIN-CAMUS**

Trésorière, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Sylvie **BEN JABER**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Louisa **BRUNET**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Léonora **TRÉHEL**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Bénédicte **PETITBON**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Monsieur Damien **WEIDERT**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Monsieur Philippe **PERRIN**

Membre au titre de personne qualifiée

Professeur Charles **SULTAN**

Membre au titre de personne qualifiée

Monsieur Jean-François **LEMOINE**

Membre de droit, représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir

Lors du comité de gestion du 27 juin 2022, les membres ont pris acte de la démission de Madame Pauline REYBIER, membre au titre de personne qualifiée et ont coopté Madame Sylvie BEN JABER, présidente de la Mutuelle Familiale, en tant membre au titre du membre fondateur.

Invitée avec voix consultative

Madame Lydie **RYCKELYNCK**

Déléguée générale de la Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

Fonction exercée jusqu'au 15 décembre 2022

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2022.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programme

REPRO-TEST : Pesticides et atteinte de la qualité spermatique en région Nouvelle Aquitaine Docteur Fleur DELVA (Université de Bordeaux)

La longueur des discussions avec l'Université de Bordeaux avait conduit à des redimensionnements du programme de travail à la baisse, fin 2019, puis à la hausse, courant 2020.

Cependant, lorsque la convention a pu être signée en mai 2022, ce temps de négociation a modifié l'équilibre des soutiens avec d'autres partenaires, ne permettant plus la réalisation du projet.

La Fondation Santé Environnement a décidé de mettre un terme à son soutien et d'engager des discussions avec la chercheuse pour identifier d'autres modalités de soutien. C'est en ce sens que le docteur Fleur DELVA est intervenue lors de la journée anniversaire de la FSEMF, dont la valorisation est décrite ci-après.

Projets

L'ensemble des projets terminés a été valorisé à l'occasion des 5 ans de la Fondation abritée de la Mutuelle Familiale, tels que décrits en événementiel ci-dessous.

Projets en cours début 2022

- **CRESPIEMIS : Emissions des produits d'entretien et des cosmétiques dans les crèches de la cohorte CRESPI_ Mme Corinne MANDIN**

Le projet s'est terminé, comme le prévoyait la convention. Le rapport final a été reçu le 28 octobre 2022, en vue d'une éventuelle valorisation future.

L'objectif du projet consistait à améliorer les connaissances sur les émissions dans l'air intérieur des produits d'entretien et des cosmétiques, ainsi qu'à étudier l'exposition aux composés organiques volatils et semi-volatils émis par ces produits, potentiellement à risque pour la santé respiratoire des jeunes enfants.

Le projet a permis l'évaluation des émissions de composés organiques volatils et semi-volatils de 70 produits différents collectés dans 102 crèches, dans le cadre de la cohorte CRESPI, dans des chambres

d'essais d'émission selon les normes ISO 16000. Des scénarios d'application spécifiques, tenant compte des caractéristiques des produits testés (type, conditionnement, etc.) ont été appliqués. Chaque scénario a été adapté afin de tester les produits dans des conditions d'utilisation réalistes. Les composés organiques volatils et semi-volatils émis par les produits d'entretien, cosmétiques et hydroalcooliques testés ont été collectés sur des adsorbants spécifiques avant analyse chromatographique standardisée dédiée. Ainsi, une base de données unique à ce jour sur les émissions des produits d'entretien, cosmétiques et hydroalcooliques a été créée. Les émissions des produits vont être mises en perspective des événements de santé des enfants accueillis dans les crèches et du personnel de celles-ci par l'INSERM. Ceci va permettre d'identifier des substances volatiles ou semi-volatiles pouvant être associées à la santé respiratoire. Une telle étude n'a jamais été réalisée auparavant ; les études épidémiologiques relatives aux effets sur la santé possiblement liés à l'utilisation de produits d'entretien ou cosmétiques se sont à ce jour exclusivement basées sur des questionnaires rapportant l'usage de ces produits. Le projet Crespiemis constitue ainsi une avancée majeure des connaissances.

- **Impact de l'exposition périnatale aux nanoparticules sur le développement pulmonaire_ Mme Yuli WATANABE**

Le projet a été sélectionné par un COPIL le 15 décembre 2020 pour un budget de 50 600 € au lieu de 50 000 € prévu par la campagne. Après des difficultés de négociations avec l'Organisme porteur de projet, la convention a été signée le 9 mars 2022 et prendra fin en 2023.

L'ambition du projet est de contribuer à une évaluation des risques pour les femmes enceintes, allaitantes et leurs nouveaux nés. L'équipe scientifique cherche à déterminer si une exposition aux nanoparticules pendant la lactation induit des défauts pulmonaires supplémentaires et en comprendre les mécanismes, afin d'en approfondir les connaissances sur la toxicité périnatales des nanoparticules.

Appel à projets Recherche Action 2021.

Ce dispositif lancé en 2021 a permis la sélection de deux projets nécessitant des fonds supplémentaires de 37 200 € en 2022, en complément des 40 000 € prévus en 2021 :

- **Impact aggravant d'un déficit en iode lors de l'exposition embryonnaire à des substances chimiques et étude de facteurs potentiellement protecteurs Dr. Patricia RANNAUD BARTAIRE**

Le projet a été sélectionné lors du comité de gestion du 28 mars 2022 pour un montant de 39 300 €. Le projet est en cours de réalisation.

- **Etude et prototypage d'un dispositif de prévention en santé environnementale à destination de futurs parents éloignés de la sensibilité environnementale et optimisé au regard des théories des sciences comportementales_ Mme Anaïs LESIOURD**

Le projet a été sélectionné lors du comité de gestion du 27 Juin 2022 pour un montant de 39 900 € et la convention signée pendant l'été. Le projet est en cours de réalisation.

Le projet vise à concevoir et évaluer un dispositif de prévention avec et pour les de futurs parents éloignés de la sensibilité environnementale et optimisé au regard des théories des sciences comportementales.

Appel à projets sur la thématique des cancers pédiatriques 2022 (budget prévisionnel de 40 000 €).

Tel que prévu dans le plan d'actions 2022, un appel à projets a été lancé pour donner suite à la validation du comité de gestion du 27 juin 2021 et se clôture le 15 novembre 2022 pour un soutien total de 40 000 euros. Le faible nombre de candidatures a amené le comité de gestion à reporter la date de fin de candidature, la sélection de projets se fera lors du premier comité de gestion 2023.

Etude

La régénération de la santé et la prévention - Défrichage d'un sujet complètement novateur. _ Gilles-Eric SERALINI

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale a souhaité la mise en œuvre d'une étude qui permettra de réaliser un état des lieux du rôle protecteur du microbiote intestinal, lors du comité de gestion du 27 juin 2022. Les résultats seront disponibles début 2023 et permettront de préciser les axes de travail de la Fondation.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

La Fabrique des Pandémies, projet porté par Marie-Monique ROBIN

Soutien au Film : « La Fabrique des Pandémies - Préserver la biodiversité c'est protéger notre santé » – film documentaire de 90 minutes.

Le budget total de 30 K€ pour le film a été réparti sur trois années : 5 K€ en 2020, 15 K€ en 2021 et 10 K€ en 2022. Le documentaire a été finalisé et présenté à plusieurs occasions. A partir d'observations, il confronte le témoignage de scientifiques sur de nombreux continents, au regard du professeur Serge MORAND, chercheur au CNRS, écologue évolutionniste et parasitologue de formation et au regard du grand public. Il montre en quoi des solutions de préservation de la biodiversité sont possibles, pertinentes et utiles.

Baromètre Santé Environnement

Par suite de la décision du premier comité de gestion de 2021, un Baromètre a été mis en place, avec un accompagnement du cabinet ViaVoice, pour un engagement final de 20 700 € (dont 700 € supplémentaires décidés au comité de gestion du 28 juin 2021).

L'action principale a été organisée en mars 2022 avec la présentation des résultats du baromètre.

Les chiffres du baromètre de la FSEMF montrent que les Français et professionnels du secteur médico-social sont très sensibles au sujet de la santé environnementale :

- 83 % des Français se déclarent intéressés par le sujet de la santé environnementale ;
- 9 Français sur 10 (89 %) pensent que l'impact de l'environnement sur la santé est évident ;
- 3 Français sur 4 éprouvent de l'anxiété liée à l'environnement.

Si les Français s'intéressent de près à cette thématique, ils se considèrent toutefois mal informés et affichent un manque de connaissances sur le sujet : seuls 32 % des Français se disent informés sur les connaissances scientifiques ; 30 % sur les politiques menées ; 22 % sur les évolutions réglementaires aux niveaux européen et international ; 20 % sur le respect des réglementations.

Événementiel

5 ans de la Fondation Santé Environnement

Le 22 novembre se sont tenus les 5 ans de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale. Cet événement a été l'occasion de **réunir représentants du membre fondateur, chercheurs soutenus, représentants de la Fondation de l'Avenir** et de souligner l'importance de **comprendre la santé environnementale face aux enjeux, notamment sanitaires, de la société**. Enjeux de santé chers aux valeurs mutualistes.

Sylvie BEN JABER, présidente de La Mutuelle Familiale, a ainsi rappelé en ouverture l'engagement du membre fondateur inscrit dans l'ADN de la mutuelle et qui trouve dans sa Fondation, **la première fondation mutualiste dédiée à la santé environnement**, un lieu permettant de consolider ses connaissances et l'importance d'agir sur le long terme. **Marion LELOUVIER**, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, abritante de la Fondation Santé Environnement, résume avec ces propos :

« Une fondation est un acteur relais, un lieu de rencontre. A travers la Mutuelle Familiale et sa culture santé-environnement, nous partageons expertise et rigueur dans la méthodologie de recherche mais aussi dans les résultats obtenus. Il n'y a pas de résultats négatifs dans une démarche de recherche, toute expérience doit être partagée pour faire émerger et partager la connaissance auprès des communautés scientifiques et institutionnelles et auprès des citoyens. »

Propos appuyés par le discours de **Martin RIEUSSEC-FOURNIER**, président de la FSEMF, qui a insisté sur **l'engagement humain en santé environnementale**. Le travail sur cinq années est assez consistant pour voir apparaître des résultats d'études probants. **La Fondation Santé Environnement, bien que soutenant la recherche, soutient aussi la transmission de la connaissance à travers la vulgarisation et la sensibilisation.**

La première partie de cette journée anniversaire, ouverte aux seuls chercheurs, était consacrée au champ d'action prioritaire choisi par la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale : **la périnatalité et l'environnement**. **Docteur Corinne MANDIN**, au sein de la cohorte CRESPIE, a présenté ses résultats de recherche, portant sur **les émissions des substances chimiques issues des produits d'entretien et de cosmétiques dans les crèches de la cohorte**.

Suivie d'une table ronde rassemblant :

- Le **docteur Fleur DELVA**, pour un **inventaire sur les polluants chimiques et les risques de santé**,
- Le **docteur Renaud BARTAIRE**, sur **l'impact de l'iode vis-à-vis des exposition in utero et son rôle protecteur**,
- **Emilie DELBAYS**, représentante Women Engage for a Common Future, pour **construire une cartographie des pratiques santé environnementales dans les maternités et les crèches**,
- **Claire GROLLEAU** et **docteur Pierre MOISSET**, sociologue, pour **évaluer l'impact de la mise en œuvre d'un label environnemental - Ecolo-crèche - dans les établissements d'accueil de la petite enfance**.

Autre temps fort : la **présentation du docteur Sylvie BABAJKO**, dont le projet fut le premier soutien de la Fondation, et dont les travaux à propos des « défauts de l'email, marqueurs précoces d'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE) prédictifs des pathologies résultantes » permettent l'identification d'une exposition lors de la très petite enfance.

Cette première partie s’achevait par des échanges autour des enjeux de la sensibilisation, en présence de **Marie-Monique ROBIN**, journaliste, dont le **documentaire La Fabrique des Pandémies** est soutenu par la Fondation, d’**Arnaud ZEGIERMAN**, fondateur associé de ViaVoice et partenaire de la Fondation pour le [Baromètre Santé Environnement](#), et **Anais LESIOURD**, lauréate en 2021 de l’appel à projets Recherche Action, méthodologie de recherche sur les formations en santé environnementale.

La seconde partie de l’évènement ouverte au public a rassemblé des personnalités pour définir les enjeux et perspectives en santé environnement. Cette table ronde rassemblait :

- **Sylvie BEN JABER**, présidente de la Mutuelle Familiale,
- **Marie THIBAUD**, fondatrice du Collectif Stop aux cancers de nos enfants
- **Docteur Mickaël DERANGEON**, vice-président d’Atlantic’eau
- **Andy BATTENTIER**, directeur de campagne de l’association Secrets Toxiques

Valorisation du Baromètre Santé Environnement

La Fondation Santé Environnement a, le 22 mars 2022, à l’approche de la Journée mondiale de la santé, dévoilé les résultats de son baromètre “Les Français et la santé environnementale”. Un constat majeur : les trois quarts des Français disent éprouver de l’anxiété liée à l’environnement. Information, prévention, action collective : la première fondation mutualiste dédiée à la santé environnementale a dressé un état des lieux de la perception des Français et s’appuie sur ces chiffres pour proposer des solutions.

Mise en œuvre des 5 ans de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale

A la suite du comité de gestion du 27 juin 2022, 6000 € ont été affectés à l’organisation de l’évènement des 5 ans de la Fondation, le 22 novembre.

Soutien d’un projet de sensibilisation

Ayant pu avancer par des actions de sensibilisation autour des projets et études, le comité de gestion a décidé lors de sa réunion du 27 juin 2022 de réaffecter ce budget à d’autres activités.

RESSOURCES

Générosité publique

Pas de produit issu de la générosité publique sur l'exercice 2022.

Mécénat

Subvention annuelle du membre fondateur de 100 000 €.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2022 à 702 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	0
Disponibilités	338 069		338 069	377 418
Total II	338 069	0	338 069	377 418
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	338 069	0	338 069	377 418

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	54 694	45 262
Total I	134 694	125 262
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	191 430	226 827
Total II	191 430	226 827
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 372	24 792
Autres dettes	547	510
Total IV	11 946	25 329
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	338 069	377 418

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	100 000	100 000
Utilisations des fonds dédiés	161 097	59 320
Total I	261 097	159 320
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	114 543	57 299
Charges sociales	0	68
Reports en fonds dédiés	135 131	92 450
Autres charges	12 125	9 934
Total II	261 799	159 751
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-702	-431
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	702	431
Total III	702	431
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	702	431
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	261 799	159 751
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	261 799	159 751
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

La Fondation Solimut Mutuelle de France, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par Solimut Mutuelle de France, à la suite de la ratification par le conseil de surveillance du 21 décembre 2017. Elle a pour objet de promouvoir et de développer, directement ou auprès des organismes à but non lucratif, toutes actions à caractère sanitaire, social et d'innovation dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

INSTANCE

Au 1^{er} janvier 2022, la Fondation Solimut Mutuelle de France est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Colette ELLENA.

Membres

Madame Colette ELLENA

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Pierre-Alexis BRABIS

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Lisa RIBEAUD

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Carole HAZÉ

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Nadine SIGOILLOT

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Pierre MERY

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Jacques RIBEYRE

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Christelle MALTÊTE

Membre de droit, sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invitée avec voix consultative

Madame Carine MEARELLI

Déléguée générale de la Fondation Solimut Mutuelle de France

Le comité de gestion s'est réuni à trois reprises en 2022.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programme

Programme sur les chimiothérapies orales, à domicile et/ou en institution pour les personnes dépendantes, « ONCOPAD » (CLARA, Lyon)

Objectif : ONCOPAD vise à implanter des programmes d'information et de formation, à destination des personnels paramédicaux, dans le but de démystifier les situations cliniques en oncologie et améliorer cette prise en charge.

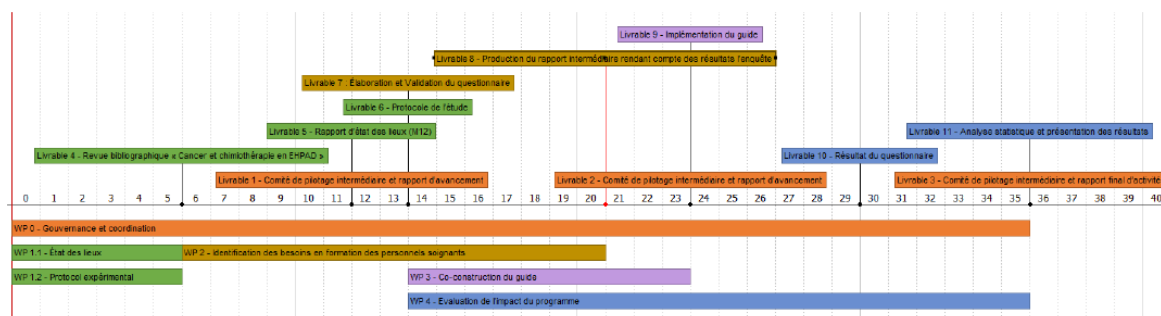
Contexte :

- Augmentation de la prévalence du cancer en EHPAD : liée au vieillissement de la population, la chronicisation des soins oncologiques, augmentation de la durée de vie avec un cancer
- Plusieurs défis en EHPAD pour la prise en charge des personnes âgées avec cancer : multiples freins idéologiques pratiques et administratifs, interférence avec la prise de décision clinique, existence d'un certain âgisme inconscient du patient, des proches et même des professionnels.

Méthodologie :

- 4 work packages et 10 livrables, répartis sur 36 mois

Planning du projet proposé à l'issue du COPIL



Actions réalisées en 2022 :

- Les livrables 6 et 7 ont été envoyés le 21 février 2022,
 - Livrable 6 - Protocole de l'étude : il a été soumis aux autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur, à savoir dans les méthodologies de recherche « hors champ » car s'adressant non pas à des patients mais à des personnels soignants.
 - Livrable 7 - Construction du questionnaire : Sur la base de l'analyse de contexte préalablement publiée et des entretiens qualitatifs réalisés par l'équipe du Dr SIMEONE, la rédaction d'un questionnaire en ligne a été finalisée par Mlle Charlène TAVERNON, pour une interface en ligne. Sa contrepartie en format papier a été reformulée pour assurer une présentation aussi synthétique que possible.

- Le COPIL s'est réuni à deux reprises, le 9 juin 2022 et le 15 novembre 2022, à l'occasion du comité de gestion. Ils ont été l'occasion de valider le Work Package 2 « Identification des besoins en formation des personnels soignants ».
- Une formation régionale des coordonnateurs d'EHPAD « ONCOPAD, ou comment améliorer le parcours de soins du patient âgé atteint de cancer » a été organisée le 6 décembre 2022, en partenariat avec la Fondation Solimut Mutuelle de France, le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA), les Hospices Civils de Lyon (HCL), Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF) (Université Lumière Lyon 2), sous la forme de présentations le matin et d'ateliers interactifs l'après-midi.

Les résultats les plus importants sont les suivants :

- Les participants sont globalement positifs quant à leur rôle dans le dépistage et le traitement. Ils perçoivent bien leur rôle dans le dispositif de prise en charge.
- On relève plus un obstacle dans la communication avec l'extérieur et en interne. Le rôle du médecin coordinateur ressort comme un facteur clé.
- L'accueil d'une formation est favorable, sur un temps de travail avec un format basé sur des échanges et des discussions. Echanger à partir d'études de cas, des cas très pratiques. Le médecin serait perçu comme une personne-ressource. Perçu comme légitime, « un médiateur un référent » pouvant échanger avec eux.
- Enfin, en parallèle de cette enquête, un aspect contextuel est à relever. Il y a un turnover important donc proposer des formations directement aux paramédicaux peut s'avérer difficile.

Prix

Prix Fondation Solimut Mutuelle de France 2022

Le comité de gestion a validé pour l'année 2022 l'organisation d'un appel à candidatures pour récompenser une action innovante en matière d'accès aux soins et de continuité des soins.

L'originalité de ce prix repose dans la possibilité au lauréat d'être associé à une structure de parrainage qui l'accompagne dans la mise en œuvre de son projet.

Pour cette troisième édition, 25 candidatures ont été reçues.

Cinq prix de 7 500 € :

- A l'association Relai Autisme ARA (Lons-le-Saunier) pour son projet « Rénovation et création d'une cARAvane sensorielle » visant à permettre un accès aux soins de proximité des personnes autistes isolées ;
- A l'association Handidream (Tourves) pour son projet « Le cheval, un partenaire thérapeutique » dont l'objectif est d'apporter un accompagnement complémentaire aux prises en charge du patient, grâce à une relation privilégiée avec l'animal ;
- A l'association Vision solidarité (Bures-sur-Yvette) pour son projet « Donner une réponse adaptée aux besoins en santé visuelle et lunettes des populations en précarité sans accès aux soins au reste à charge à 0 du 100% santé », en vue de contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des personnes en situation de précarité ;
- A l'association Burnout France (Véranne) pour son projet « devenir LA plateforme de référence dédiée aux processus d'épuisement » afin d'apporter une aide concrète et globale à toutes les personnes concernées, quel que soit le type d'épuisement (professionnel, familial ou militant) ;

- A l'association JRS France (Paris) pour son projet « Améliorer l'identification et la réponse aux besoins de santé des personnes exilées accompagnées par JRS France », visant à atténuer les effets du cumul de facteurs de vulnérabilité et d'obstacles à l'accès aux soins rencontrés par les personnes exilées.

La remise de prix a dû être reportée au 13 avril 2023 à Lyon, où sera révélé le lauréat du Grand Prix de la Fondation Solimut Mutuelle de France.

Bourse

Continuité des soins pour les exilés ukrainiens en région lyonnaise, Monsieur Ludovic JOXE

La Fondation Solimut Mutuelle de France a souhaité se mobiliser en lien du conflit en Ukraine. Un partenariat s'est rapidement mis en œuvre avec la Fondation Croix-Rouge Française pour définir les modalités de soutien, à mettre en œuvre ensemble. Cela s'est traduit par le soutien aux travaux de Ludovic JOXE, en résonance forte avec l'objet social de la Fondation.

Réalisation d'une recherche postdoctorale dans le cadre du programme « Défis de la continuité des parcours de soins des exilés ukrainiens en France »

Une convention de partenariat a été mise en place entre la Fondation Croix-Rouge Française et la Fondation Solimut Mutuelle de France considérant leurs convictions communes quant au rôle fondamental de la recherche dans la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables.

Le projet de recherche vise en particulier à comprendre dans quelle mesure les problématiques de santé des exilés ukrainiens se distinguent, à leur arrivée en France, de celles des migrants issus d'autres zones en crise (Syriens, Afghans, Erythréens, etc.).

Cette question de recherche se décline en sous-questions : celle de la présence d'une proportion importante de femmes, d'enfants, et de personnes âgées qui peut faire apparaître des problématiques médicales spécifiques (grossesses, maladies chroniques, etc.), celle du suivi du dossier médical, celle de la littératie en santé, celle de l'existence d'un opportunisme médical, celle de la langue, celle de la proximité de la culture judéo-chrétienne ukrainienne, celle du profil sociologique des migrants, et des intervenants des organisations de soutien, etc.

L'état des lieux fin 2022 confirme que les Ukrainiens ont bénéficié d'un statut privilégié par rapport aux autres migrants. Par exemple, à Lyon, un guichet unique a été mis en place, en 2h30, et l'ensemble des démarches administratives étaient effectuées.

Au niveau de la continuité des soins, celle-ci se serait réalisée sans heurt puisque les droits ont été ouverts dans les quelques jours suivant l'arrivée sur le sol français. Certains Ukrainiens ont également pu accéder à des soins auxquels ils n'auraient pas pu prétendre dans leur pays (couronnes dentaires, chimiothérapies, etc.).

Plusieurs acteurs de l'accueil se plaignent du manque de reconnaissance exprimée par certains exilés ukrainiens et le sentiment que tout leur serait dû. Les Ukrainiens ne comprennent souvent pas pourquoi ils doivent attendre pour avoir un rendez-vous de spécialiste, et pourquoi les examens complets leur sont refusés s'il n'y a pas plus de justification médicale. Cette incompréhension mutuelle crée des tensions au quotidien entre les Français impliqués dans l'accueil et les exilés ukrainiens. Plus généralement, cela crée des tensions entre les associations impliquées dans l'intégration des migrants, fustigeant le « deux poids/deux mesures » entre Ukrainiens et migrants d'autres origines.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Evènements

La Fondation Solimut Mutuelle de France a son site internet

Afin d'apporter une visibilité encore plus conséquente aux projets soutenus par la Fondation Solimut Mutuelle de France, le comité de gestion a validé fin 2020 la création d'un site internet. Un groupe de travail constitué des équipes de la Fondation de l'Avenir, de celles du membre fondateur et d'une agence prestataire s'est réuni tout au long du premier semestre et le site est en ligne depuis le 1^{er} septembre 2021, et a évolué au cours de l'année 2022.

Un site épuré, une information rapidement accessible, aussi bien destinée au grand public qu'au professionnels de santé, pour mieux appréhender l'objet de la Fondation, ses partenaires, ses valeurs, les actions soutenues par le passé, etc.

Les adhérents de Solimut Mutuelle de France ont été les premiers à y avoir accès grâce au système de vote mis en place afin de choisir, courant septembre 2022, leur projet coup de cœur à l'occasion de la deuxième édition des Prix de la Fondation Solimut.

Plus d'information : <https://www.fondationsolimut.org/>

RESSOURCES

Générosité publique

Pas de ressource issue de la générosité publique sur l'exercice 2022.

Mécénat

Sur l'exercice 2022, le mécénat numéraire par le membre fondateur, la mutuelle Solimut Mutuelle de France, s'élève à 17 487 € et le mécénat de compétence à 18 246 €.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2022 à 2 487 euros.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France				
BILAN ACTIF AU 31 décembre 2022				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	34 020	17 955	16 065	27 405
Total I	34 020	17 955	16 065	27 405
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	2 719
Valeurs mobilières de placement	300 059		300 059	300 059
Disponibilités	356 814		356 814	469 681
Total II	656 873	0	656 873	772 459
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	690 893	17 955	672 939	799 864

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	479 521	511 424
Total I	559 521	591 424
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	100 684	182 283
Total II	100 684	182 283
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	156	124
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 195	25 284
Autres dettes	4 383	749
Total IV	12 734	26 157
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	672 939	799 864

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2022		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	15 000	60 000
Utilisations des fonds dédiés	182 002	129 578
Total I	197 002	189 578
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	94 021	60 304
Impôts, taxes et versements assimilés	0	1 800
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 340	6 615
Reports en fonds dédiés	68 500	75 000
Autres charges	25 629	46 781
Total II	199 490	190 500
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 487	-922
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 487	922
Total III	2 487	922
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 487	922
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	199 490	190 500
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	199 490	190 500
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	18 246	13 056
Bénévolat		
TOTAL	18 246	13 056
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations	18 246	13 056
Personnel bénévole		
TOTAL	18 246	13 056